

Via les frontières avec le Maroc
**Des tentatives d'introduction
de plus de 13 quintaux de kif traité déjouées**

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24^{ème} année **D'ALGERIE**

N°7003 - SAMEDI 12 OCTOBRE 2024 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Habitat

**Plus de 14.000 ha consacrés
aux programmes
de logements dans 11 wilayas**

P04

Pour réduire les prix
de la viande rouge

Le plan du Gouvernement pour 2025

Lire en page 03

P07

ORAN

Mise en valeur des terres agricoles
**Toutes les mesures nécessaires prises
pour la régularisation du dossier**

Salon NAPEC à Oran

Arkab présidera, lundi, l'ouverture de la 12^{ème} édition

Saison estivale 2024

Près de 1.000 personnes sauvées de la noyade



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Côte d'Ivoire

Le Conseil de la nation présent au Colloque des Sénats d'Afrique

Le Colloque des Sénats d'Afrique a débuté, jeudi à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), parallèlement à l'ouverture de la session législative du Sénat ivoirien, avec la participation de membres du Conseil de la nation, a indiqué un communiqué du Conseil. Le Colloque "ouvert en présence du vice-président de la République de Côte d'Ivoire, et de présidents des Parlements et de délégations parlementaires africaines et européennes, est placé sous le thème "L'idée de Sénat et l'expérience

sénatoriale en Afrique", ajoute le communiqué. Le Colloque débattait du projet de création de l'Union des Sénats d'Afrique et de la possibilité d'en faire l'annonce, outre et la présentation des expériences de certains pays africains adoptant le système bicaméral, dont l'Algérie. "Le sénateur Mouloud M'barek Flouti, accompagné du sénateur Brahim Ghouma, participe aux travaux de ce colloque en qualité de représentant du président du Conseil de la nation", conclut le document.

SPIGF

Sonatrach et Gazprom examinent les moyens de développer la coopération



Le PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi, a tenu, avec la délégation l'accompagnant aux travaux du Forum international du gaz de Saint-Petersbourg (Russie) "SPIGF", une réunion de haut niveau avec une délégation de la société russe Gazprom, lors de laquelle les deux parties ont examiné les moyens de développer les relations de coopération bilatérale, a indiqué mercredi un communiqué du groupe public. Lors de cette réunion entre les délégations de Sonatrach et de la société russe, conduite par son directeur général, Alexei Miller, les deux parties ont discuté des "défis actuels auxquels fait face l'industrie gazière, mais aussi des

opportunités futures pour renforcer et développer leur partenariat", selon la même source. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la participation du PDG de Sonatrach, accompagné d'une délégation de haut niveau composée de cadres dirigeants du Groupe, aux activités du 13e Forum international du gaz de Saint-Petersbourg. M. Hachichi avait visité, mardi, le pavillon de "Gazprom", où il a pu découvrir les technologies modernes et innovantes adoptées au niveau de la société russe dans le domaine de la chaîne de valeur de l'industrie gazière, notamment les technologies d'exploration, de production et d'acheminement du gaz en mer.

Nombre d'universités classées par Times Higher Education

L'Algérie occupe la 1ère place au Maghreb

Les établissements universitaires algériens occupent la première place au niveau du Maghreb en termes du nombre d'universités figurant dans le classement de l'édition 2025 de Times Higher Education, a indiqué, mercredi, un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. "Les établissements universitaires algériens occupent la première place au niveau du Maghreb, en termes du nombre d'universités classées dans l'édition 2025 de Times Higher Education World University Rankings, qui a concerné le classement des universités de 115 pays", a précisé la même source. Le classement a

concerné 26 établissements algériens d'enseignement supérieur, soit une augmentation du nombre des établissements nationaux d'enseignement supérieur dans ce classement par rapport à l'édition de 2024. L'université de Sidi Bel Abbès est arrivée en tête au niveau national et parmi 1.200 établissements d'enseignement supérieur au niveau mondial, ce qui prouve "les efforts consentis par le secteur pour améliorer la position des établissements d'enseignement supérieur dans les différents classements mondiaux, promouvoir leur visibilité au niveau international et renforcer leur rôle économique", selon le communiqué.

Communication

Deux projets du secteur devant la Haut-commissaire à la numérisation



La ministre, Haut-commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud et le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, ont coprésidé, mercredi au siège du Haut-commissariat à la numérisation, une réunion consacrée à la présentation du projet "Algerian Media Gateway" et du site web du Centre national de documentation, de presse, d'image et d'information (CNDPI), indique un communiqué du ministère de la Communication. "Les deux projets ont été présentés en présence de cadres du ministère de la Communication, et du Haut-Commissariat à la numérisation, ainsi que de nombre d'ingénieurs

spécialisés en la matière", précise la même source. Des orientations et des consignes ont été données par la suite, en vue d'améliorer le site web et le portail et de l'adapter à la stratégie de l'Etat en matière de numérisation, ajoute le communiqué. Et de rappeler que "ces deux projets interviennent en application des deux instructions 35 et 45 du Président de la République relatives à la numérisation". A noter que Algerian Media Gateway constituera "une fenêtre permettant à toute personne, où qu'elle se trouve, d'accéder à tous les sites des institutions médiatiques algériennes, publiques et privées".

Affaires religieuses

L'opération de recensement des biens wakfs en Algérie se poursuit

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmechdi, a affirmé, jeudi à Alger, que l'opération de recensement, de documentation et de numérisation des biens wakfs en Algérie se poursuit toujours. Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, présidée par le président de l'APN, Brahim Boughali, le ministre a précisé que "le recensement des biens wakfs en Algérie n'est pas encore fini", et que "cette opéra-

tion se poursuit toujours en ce qui concerne aussi la documentation et la numérisation de ces biens ainsi que l'actualisation des mécanismes de leur gestion". Soulignant "l'importance des wakfs en matière de développement national", M. Belmechdi a indiqué que le ministère s'emploie toujours, dans le cadre de la mise en œuvre de la politique générale du Gouvernement, à développer le système des wakfs, et que "la situation de plusieurs biens wakfs a été régularisée de manière définitive".



LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreg Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Pour réduire les prix de la viande rouge

Le plan du gouvernement pour 2025

Par B.Kamel

F lambée sans précédent des prix des viandes rouges et de volailles, le gouvernement a-t-il enfin trouvé la bonne solution? Combien coûte actuellement la viande bovine ou hachée en Algérie en 2024? Entre 1.800 et 1.900 DA le kilo pour la viande hachée et au moins 2.200 DA le kilo pour la viande bovine auxquels il faudrait ajouter le poulet rôti qui est moins de 1.300 DA ; ces prix donnent du tournis aux acheteurs algériens. Pour les abats notamment le foie, les prix dépassent les 3.000 DA alors que pour la viande de volaille, ils sont entre 400 et 420 DA le kilo. Pour la viande bovine importée, le prix a été de 1.350 DA alors que pour la viande locale, il a été de 2.800 DA le kilo en 2024. Les responsables du ministère ont jugé ces prix d'inaccessibles. De quoi au fait le consommateur lambda aura des vertiges sans en consommer un gramme ou dans le cas contraire, accepter d'en acheter, sans avoir rien à regretter ! En d'autres termes, c'est cette question lancinante liée au pouvoir d'achat qui a l'air de tourmenter et fracasser la tête du consommateur. Un pouvoir d'achat sans cesse en effondrement perpétuel et qui va de pis en pis depuis quelques années déjà et ce, à cause d'une part de l'inflation et d'autre part, de l'intrusion banalisée du secteur informel pour ce qui est notamment de certains produits à usage domestique comme les articles de ménage ou électriques. Comment alors s'en pro-

téger? Quels prix pour les viandes en 2025 ? Dernièrement, des mesures avaient été adoptées par le gouvernement afin de réguler les prix des viandes sur le marché. Parmi ces mesures, la production de 10.000 tonnes de viandes blanches et de 50.000 têtes de mouton pour fournir aux Algériens des produits de qualité à des prix abordables. Le gouvernement poursuit donc son engagement afin de lutter contre l'inflation et protéger le pouvoir d'achat des citoyens. Une nouvelle politique visant à réduire le coût de la viande en Algérie est en préparation et devra être mise en œuvre en 2025. Lors de sa campagne présidentielle 2024, le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait évoqué la politique sociale de l'État. Le Président s'était prononcé sur les mesures notamment pour ce qui est des moyens à mettre en place pour résoudre, une bonne fois pour toute, les problèmes d'aliment, destinés au bétail, pour assurer la stabilisation des prix des viandes rouges. Ce plan, somme toute, ambitieux pour 2025, tient compte d'une stratégie agricole nationale mais aussi d'objectifs précis et réels fixés qui sont tracés pour l'année prochaine. Un de ces objectifs vise une baisse des coûts d'élevage et de viande. Les foyers algériens sont de plus en plus affectés par la hausse des prix de produits alimentaires. Selon Djelloil Azaoui, président de la Fédération nationale des éleveurs (FNE), la flambée des prix de viande est due à la multiplication des intermédiaires qui «gonflent

les marges et font la loi sur le marché». Cependant, il précise qu'il ne s'agit pas d'un problème de production. Les éleveurs ne sont donc aucunement responsables de cette situation car leur mission consiste à produire le cheptel destiné à l'abattage en quantités suffisantes. De plus, le prix d'aliment pour le bétail est, selon les éleveurs, un facteur explicatif de la hausse des prix de la viande. Toutefois, en attendant la mise en œuvre du plan prévu pour 2025, le président a affirmé que l'importation de la viande se poursuivra. En juillet dernier, le chef d'État a ordonné le renforcement de la récolte de blé dur, d'orge et de maïs et ce, dans le but de garantir l'autosuffisance en matière de céréales. Par ailleurs, dans le cadre de la stratégie nationale mise en place, il a annoncé les mesures à mettre en place pour assurer la sécurité alimentaire et réguler le marché des viandes en Algérie notamment l'orientation des minorités à l'arrêt vers l'activité dans le domaine de l'alimentation du bétail. À travers l'exploitation de nos capacités dans la production du maïs, cela produira un impact positif sur la richesse animale et notamment la production des viandes. Il a également rappelé que l'expansion des terres irriguées est essentielle pour renforcer la production de fourrage. L'objectif pour 2025 est donc de passer à 03 millions d'hectares de terres irriguées, permettant ainsi de répondre à l'insuffisance de l'aliment de bétail qui semble être à l'origine de la hausse des prix des viandes rouges.

Programmes complémentaires au profit de Djelfa et Tindouf

Le Gouvernement se penche sur le suivi de la mise en œuvre

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée au suivi de la mise en œuvre des programmes complémentaires décidés par le Président de la République au profit des wilayas de Djelfa et Tindouf, indique un communiqué des Services du Premier ministre, dont voici le texte intégral: "Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 9 octobre 2024, une réunion du Gouvernement consacrée au suivi de la mise en œuvre des programmes complémentaires décidés par Monsieur le Président de la République au profit des wilayas de Djelfa et Tindouf, à travers l'examen de l'état d'avancement de la mise en œuvre des projets inscrits au profit des différents secteurs dans les deux wilayas concernées, et de prendre les mesures nécessaires pour accélérer le rythme de leur finalisation compte tenu de l'impact significatif attendu sur le développement socioéconomique, l'amélioration des conditions de vie des citoyens et la qualité des services publics. Par ailleurs, Le Gouvernement a entendu une communication sur la rentrée de la formation professionnelle, lancée hier, et qui a permis de mettre en

exergue les programmes disponibles visant la formation d'une main-d'œuvre qualifiée, notamment dans les secteurs jugés prioritaires dans la politique nationale de développement, ainsi que les moyens de renforcer la coopération avec les partenaires économiques.

Le Gouvernement a également examiné un projet de décret exécutif fixant les modalités de certification des aérodromes à usage international, qui s'inscrit dans le cadre du parachèvement du cadre réglementaire

relatif à l'aviation civile et le renforcement des mesures de sécurité y afférentes, en conformité aux normes de l'Organisation de l'aviation civile internationale.

Et dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des directives de Monsieur le Président de la République portant sur la numérisation des services publics, le Gouvernement a examiné les moyens de développement des performances de l'Agence nationale de la numérisation en santé.

Situation au Liban

Le rapatriement des ressortissants algériens a commencé

L'opération de rapatriement des ressortissants algériens au Liban, a débuté vendredi, en application des hautes instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant la prise en charge des membres de la communauté algérienne établie dans ce pays. L'opération de rapatriement des ressortissants algériens a été entamée suivant un plan mis en place à cet effet. Ainsi, les ressortissants algériens ont été transférés de l'aéroport international Rafic Hariri de Beyrouth vers l'aéroport international du Caire à bord de deux vols spécialement mobilisés pour cette opération. La compagnie aérienne Air Algérie assurera

ultérieurement leur transport vers l'Algérie, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. L'arrivée des ressortissants algériens, au nombre de 306, en Algérie, est prévue vendredi tôt le matin, selon la même source. Il s'agit de la deuxième opération du genre, après celle réalisée en août 2024, ayant permis le rapatriement de plus de 125 citoyens algériens. Tous les moyens nécessaires ont été mobilisés pour assurer le succès de cette opération et permettre aux membres de notre communauté de regagner le pays dans les meilleures conditions, a assuré le ministère des Affaires étrangères, ajoutant que

d'autres opérations de rapatriement seront organisées, si besoin est. En application des instructions des hautes autorités du pays concernant la prise en charge de la communauté à l'étranger, l'Etat algérien, à travers le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, ne ménagera aucun effort pour se tenir aux côtés de ses enfants à l'étranger dans les moments de joie ou de peine, selon le communiqué. "L'Algérie espère sincèrement que la situation en Palestine et au Liban connaîtra prochainement un dénouement positif et que la paix et la stabilité reviendront dans ces régions chères à tous les Algériens", souligne la même source.

Point de Vue

Par A. Benabdellah

Jalildz62@gmail.com

Cancer du sein: Une grande prise de conscience

Une grande conscience au sujet des dangers du cancer du sein, serait en train de se faire remarquer chez la gente féminine. Quand les pestes ravageuses ont disparu de la scène des maladies contagieuses, elles ont été suppléées par les cancers et les maladies oncologiques. Les cancers ont toujours existé, c'est-à-dire depuis la nuit des temps. Cependant, leur prolifération inquiétante, en amont et en aval, avec ce rythme, serait le produit de la modernité et ses aspects négatifs. Les cancers viennent en quatrième position dans les classements des causes de mortalité (classement mondial de l'OMS), après les cardiopathies ischémiques, les AVC et les broncho-pneumopathies... Dans le hit parade des cancers, celui du sein vient en première position avec 2,26 millions de cas en 2020, ayant causé au cours de la même année, 686.000 décès de par le monde, toujours selon l'OMS. Sur le plan national, l'on enregistre une prédominance du cancer du sein chez la femme, tandis que les cancers broncho-pulmonaires sont prévalus chez les hommes. Une étude faite récemment avait révélé des projections à 2025 qui donnaient une augmentation du nombre de cas pouvant atteindre 70.000 nouveaux cas/an... En effet, près de 80% des cancers du sein se développent après 50 ans. Les facteurs de risque liés à nos modes de vie tels que la consommation d'alcool et de tabac, un surpoids ou encore pas ou peu d'activité physique, sans omettre d'ajouter certains facteurs liés à l'alimentation, peuvent augmenter le risque de cancer, à l'instar de la consommation excessive de viande rouge, de charcuterie, du sucre et de sel. Tous ces facteurs que je viens de relater, peuvent favoriser l'apparition d'un cancer du sein. Donc, pour se parer contre ce grand mal, il faudra surtout faire attention à ce que l'on consomme. De façon plus globale, à ce que nous faisons tous les jours, à la façon de travailler, de dormir, de se reposer... C'est une question d'hygiène de vie. Il faudra faire attention, également à son état d'âme: c'est-à-dire à ses émotions, à ses déceptions, à ses conflits intérieurs, à ses relations avec autrui... Attention! L'aspect psychologique est très important... Quand l'âme va mal, tout va mal. Et, tous ses maux vont, le cas échéant, se répercuter de façon très négative sur le plan somatique. Ils vont influencer notamment sur l'immunité, cet important dispositif servant à assurer une protection du corps humain contre tout dysfonctionnement fatal. Ce dispositif est appelé à être cuirassé et entretenu pour qu'il puisse accomplir de façon parfaite sa mission protectrice.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Vers la chute
du prix du gaz?

Les mois d'octobre et novembre 2024 sont marqués par une grande volatilité des prix du gaz naturel, due à la transition entre l'été et la saison de chauffage. Bien que la demande d'électricité à base de gaz ait augmenté, la consommation hivernale dépasse la production. L'Union européenne a rempli 90 % de ses réserves de gaz, un élément crucial pour éviter les perturbations similaires à celles de 2021 et 2022, causées par la réduction des livraisons russes. L'Agence internationale de l'Énergie (AIE) prévoit une baisse des prix du gaz dès 2025, grâce à l'augmentation des approvisionnements en gaz naturel liquéfié (GNL), en provenance des États-Unis et du Qatar. Cela transformera le marché en un "marché d'acheteurs", offrant un répit après la crise énergétique provoquée par l'invasion de l'Ukraine. Actuellement, l'Europe semble bien préparée pour la saison de chauffage, bien que les prix du gaz restent plus élevés qu'avant 2021. Le prix sur la Bourse d'Amsterdam (TTF) est d'environ 36 €/MWh, presque dix fois inférieur au pic de 2022. À l'échelle mondiale, les prix en Europe sont désormais inférieurs à ceux du Japon, de la Corée et de la Chine. Cependant, les prix du gaz pour l'hiver 2024 connaissent une hausse, en partie à cause des tensions géopolitiques au Moyen-Orient. OMNEGY prévoit une augmentation de 6,6 % pour novembre 2024 et de 5,3 % pour 2025, malgré des fondamentaux stables. Le détroit d'Ormuz, par où transite le GNL qatari, joue un rôle stratégique dans cette hausse. Aux États-Unis, les stocks de gaz ont augmenté de 82 milliards de pieds cubes, la semaine dernière, dépassant les attentes. Les stocks sont supérieurs de 124 milliards de pieds cubes à ceux de l'année précédente et de 176 milliards à la moyenne quinquennale. Avec de nouveaux terminaux d'exportation prévus d'ici 2025, les États-Unis devraient maintenir les prix du gaz en Europe en dessous de 30 €/MWh, bien que la demande interne croissante puisse faire grimper les prix.

AAPI

9.684 projets enregistrés
jusqu'à septembre 2024

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a enregistré, jusqu'à septembre dernier, 9684 projets d'investissement, avec une valeur financière de plus de 4170 milliards de DA, a déclaré jeudi le Directeur général de l'agence, Omar Rekkache. Invité de la Radio nationale, M. Rekkache a précisé que le nombre des projets d'investissement enregistrés au niveau des guichets de l'agence a atteint, jusqu'à septembre dernier, 9684 projets, à la faveur du "rétablissement de la confiance des investisseurs en le climat d'investissement en Algérie". près de 59 % de ces projets sont entrés en phase de réalisation, a-t-il fait savoir, ajoutant que le montant global de ces investissements dépasse 4170 milliards de DA. Concernant les assiettes foncières consacrées à la réalisation des projets d'investissement, disponibles sur la plateforme numérique de l'investisseur, il a fait état de l'attribution de 660 assiettes foncières, réparties sur 47 wilayas du pays, depuis février dernier, soulignant que "391 contrats de concession" ont été octroyés. Le responsable a précisé également que le nombre des demandes d'assiettes foncières avait atteint 3992 demandes. Pour ce qui est des défis, M. Rekkache a affirmé que l'agence s'emploie à répondre aux ambitions économiques définies par les hautes autorités du pays, notamment l'objectif d'atteindre 20.000 projets d'investissement, un chiffre qui, a-t-il dit, "peut être atteint d'ici l'année 2026", compte tenu du degré d'adhésion des opérateurs économiques et des porteurs de projets au nouveau système d'investissement, ainsi que du volume d'afflux des investisseurs et des détenteurs de capitaux vers l'investissement.

Tourisme

Vers la réglementation de la formule
de l'hébergement chez l'habitant

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, a déclaré jeudi à Guelma que son département ministériel a préparé un dossier destiné à réglementer l'exploitation des résidences individuelles dans le cadre de la formule de l'hébergement chez l'habitant. "Cette formule apportera un soutien aux structures d'hébergement du secteur du tourisme, tels que les hôtels et les complexes touristiques, notamment durant les périodes +de pointe+ qui voient certaines localités enregistrer une grande affluente de touristes locaux et étrangers", a expliqué M. Didouche, dans une déclaration à la presse, en marge de l'inauguration de l'hôtel public Marmoura, objet d'importants travaux de réhabilitation, situé dans le centre de Guelma. Le ministre a ajouté que les mécanismes devant être adoptés pour réglementer cette activité "reposit

sur l'octroi de facilités nécessaires pour encourager tout citoyen propriétaire ou locataire d'un bien immobilier, prêt à l'exploitation et disposant d'un minimum de commodités en matière d'accueil des touristes", relevant que "cette activité doit être soumise à plusieurs conditions réglementaires, dont l'assujettissement à l'impôt". Le premier responsable du secteur a remis, au cours d'une cérémonie organisée à la salle de conférences de l'hôtel Marmoura, deux (2) autorisations à deux citoyens de la commune de Hammam Dabbagh disposant d'appartements prêts à recevoir des visiteurs et des touristes locaux et étrangers, d'une capacité totale de plus de 50 lits. Il a également suivi un exposé détaillé sur les différentes étapes de réhabilitation et modernisation de cet établissement hôtelier de 4 étoiles, disposant d'une capacité de 146 lits répar-

tis sur 78 chambres (single et double). Selon l'exposé, l'opération de réhabilitation a concerné toutes les ailes et toutes les installations de l'hôtel, qui dispose désormais d'un système de contrôle intelligent des différents réseaux, qui peut détecter et traiter les pannes. M. Didouche avait entamé sa visite à Guelma au siège de la wilaya où un exposé exhaustif sur le secteur du tourisme dans cette wilaya, qui compte 18 établissements hôteliers totalisant 2.221 lits. Le ministre a inspecté, dans le cadre de sa visite de travail, le complexe de Hammam Chellala, à Hammam Debagh, d'une capacité de 625 lits, et s'est rendu au nouveau complexe touristique, d'une capacité de 144 lits, mis récemment en service dans le cadre d'un investissement privé. Il a visité aussi un hôtel d'une capacité d'accueil de 198 lits ouvert en 2023 au chef-lieu de wilaya.

Habitat

Plus de 14.000 hectares consacrés aux
programmes de logements à travers 11 wilayas

Plus de 14.000 hectares relevant du domaine de l'Etat au niveau de 11 wilayas, ont été consacrés à la réalisation de divers programmes de logements, indique jeudi, un communiqué du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville. Il s'agit des wilayas d'Alger, Batna, Tizi Ouzou, Jijel, Bordj Bou Arreridj, Sétif, Blida, Tipaza, Msila et Ain Defla, auxquelles plus 14.000 hectares relevant du domaine de l'Etat ont été consacrés à "des programmes importants de logements", selon la même source. Ces propos ont été tenus lors d'une réunion technique présidée par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi au siège de la Banque nationale de l'Habitat (BNH), consacrée à l'évaluation des opérations de distribution de logements le 5 juillet dernier, et à s'enquérir des préparatifs aux prochaines opérations prévues le 1er novembre prochain. Dans ce cadre, le ministre a estimé que la prochaine opération de distribution coïncidant avec la célébration du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er novembre 1954, témoigne de "la détermination de l'Etat à préserver le message des chouhada, et à concrétiser les principes novembristes consacrant la dimension sociale de l'Etat, un message auquel s'engage, à chaque fois, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". Evoquant les détails de la prochaine opération, M. Belaribi a donné des instructions pour accorder toute l'importance au logement rural, selon le communiqué qui fait état de la distribution prochaine d'un "nombre important" de logement public locatif (LPL). A cet égard, le ministre a appelé à l'impératif de contrôler la qualité de ces logements, indique le communiqué, soulignant que l'opération prévoyait la distribution d'un quota de 921 LPL dans la wilaya de Tizi Ouzou, 540 lo-



gements à Batna et de 900 logements à Tipaza, outre des logements de type location-vente (AADL 2) à travers certaines de wilayas. Concernant le programme quinquennal de logement 2025-2029 qui prévoit la réalisation de 2 millions logements, en application de la décision du président de la République, le ministre a ordonné d'entamer la préparation de la domiciliation du programme de l'année, avant "le début des travaux prévu directement après adoption de la loi de finances 2025". Pour ce faire, la direction générale de l'habitat est tenue, en coordination avec la direction générale de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction au ministère, d'élaborer un programme détaillé sur le lancement des projets au titre de l'année 2025, en sus d'un autre programme concernant l'opération de distribution des logements de la même année particulièrement lors des dates historiques phares (5 juillet et 1 novembre), selon la même source. Dans le même sillage, M. Belaribi a ordonné la réduction des délais de réalisation des projets des programmes de logements des an-

nées 2023-2024 et "à œuvrer à payer les opérateurs à temps et sans retard", ce qui est à même de "maintenir une cadence qui permet de respecter les délais de distribution des logement au titre du quinquennat 2025-2029".

Par ailleurs, le ministre a enjoint le Directeur général de l'AADL ainsi que le Directeur général de sa filiale chargée de la gestion immobilière "Gest Immo", de poursuivre la réhabilitation des immeubles relevant des cités AADL, selon le communiqué. Il a, également, rappelé la nécessité de veiller à la mise à jour permanent du fichier national du logement, étant le moyen principal devant faire face aux tentatives visant à bénéficier, indûment, d'un logement. En outre, M. Belaribi a salué les efforts fournis par les cadres et les employés du secteur ayant permis la distribution de 1.7 million de logements entre 2020-2024. Pour rappel, la réunion s'est déroulée en présence de cadres centraux du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, de cadres locaux et de directeurs d'organismes relevant du secteur.

Cancer du sein

Saihi lance à partir de Médéa la caravane de dépistage

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a donné jeudi à partir de Médéa, le coup d'envoi de la caravane de dépistage précoce du cancer du sein et du col de l'utérus à l'occasion de la célébration d'"Octobre rose". Le ministre a souligné, à l'occasion, l'importance de la prévention et du dépistage précoce de ces deux types de cancer très fréquents chez la femme, tout en rappelant les efforts déployés par les pouvoirs publics dans la prise en charge des personnes atteintes de ces pathologies. M. Saihi a révélé que "pas moins de 11.000 fonctionnaires du secteur de la santé sont affectés à la lutte contre le cancer et que de nouveaux équipements de traitement du cancer, dont 68 accélérateurs, seront réceptionnés dans les mois à venir, pour une meilleure prise en charge des cancéreux". Il a aussi fait part de la réception prochaine de 25 nouveaux Centres anti-cancer (CAC), entre ceux en cours de réalisation dans certaines wilayas ou devant être aménagés au sein des grands établisse-

ments hospitaliers dont la capacité dépasse les 240 lits. Ces futurs CAC viendront s'ajouter aux quatorze (14) déjà opérationnels à travers le pays. Le ministre qui a inspecté le projet du CAC de la commune d'Ouzera, à Médéa, qui affiche un taux d'avancement de 82%, a annoncé la transformation de cette structure en centre hospitalo-universitaire (CHU) autonome spécialisé dans la formation, le traitement et la recherche sur le cancer. A noter que la caravane de prévention et de dépistage du cancer du sein et du col de l'utérus est composée de trois cliniques mobiles qui vont sillonner, dans un premier temps, les wilayas de Ain-Defla et Khenchela avant de marquer des haltes dans d'autres régions du pays, a expliqué le directeur général de la prévention au ministère de la santé, Dr. Djamel Fourar. L'opération sera suivie par le lancement également de la première opération de dépistage du cancer du sein par téléradiologie, à partir de l'EPH Hakim Saâdane de la wilaya de Biskra en collaboration avec le Centre Pierre et

Marie Curie. Cette technique assure une qualité de diagnostic très fiable et résout le problème de manque de radiologues dans certaines structures sanitaires, a souligné Dr. Fourar. Par ailleurs, le ministre de la Santé a abordé à l'occasion de cette visite la situation du paludisme, annonçant la "maîtrise totale" des foyers enregistrés dans des régions du sud du pays et qu'un nombre "très limité" de nouveaux cas a été signalé et pris en charge grâce aux moyens déployés et la mobilisation du personnel du secteur de la santé.

"Il ne reste que deux ou trois cas signalés et qui ont été aussitôt pris en charge" a-t-il dit, relevant que ces maladies sont "venues de l'extérieur de nos frontières" et que "la diphtérie a été totalement éradiquée du pays depuis plusieurs années". M. Saihi a aussi révélé que 3.248 cas de paludisme et de diphtérie ont été dénombrés dans des régions du sud, et que 2.890 cas sont totalement guéris et d'autres sont pris en charge dans les structures sanitaires locales.

Via les frontières avec le Maroc

Des tentatives d'introduction de plus de 13 quintaux de kif traité déjouées

Des tentatives d'introduction de plus de treize 13 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec, alors que 40 narcotrafiants ont été interceptés lors d'opérations exécutées par des détachements combinés de l'Armée nationale et des services de sécurité durant la période du 2 au 8 octobre, selon un bilan opérationnel rendu public mercredi par le ministère de la Défense.

«Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 2 au 8 octobre 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité perma-

nente de nos Forces armées à travers tout le territoire national», précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières, des détachements de l'ANP «ont arrêté 5 éléments de soutien aux groupes terroristes lors d'opérations distinctes», note le communiqué. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et «en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 40 narcotrafiants et mis en échec des tentatives d'introduction de 13 quintaux et 80 kg de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que

64.133 comprimés psychotropes ont été saisis». A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah, In Guezzam et Djanet, des détachements de l'ANP «ont arrêté 126 individus et saisi 44 véhicules, 171 groupes électrogènes, 90 marteaux-piqueurs, 3 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite». De même, «37 autres individus ont été arrêtés et 4 pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, 10 fusils de chasse, 1 pistolet automatique, ainsi que 30.810 litres de carburants, 71,2 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis et ce, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national».

Augmentation de l'allocation touristique

La décision du président de la République confortera les citoyens souhaitant voyager

Des experts en finance ont mis en avant l'importance de la décision prise, dimanche, par le président de la République, portant augmentation "substantielle" du montant de l'allocation touristique, ce qui est à même de conforter davantage les citoyens en partance à l'étranger. Le président de la République avait ordonné dimanche, lors du Conseil des ministres qu'il a présidé, une augmentation substantielle du montant de l'allocation touristique, octroyée une fois par an au profit des citoyens voyageant à l'étranger, outre l'augmentation de l'allocation du hadj et de la bourse des étudiants, à l'intérieur du pays et à l'étranger. Saluant la décision d'augmentation de l'allocation touristique, qui n'a pas été révisée depuis

1997, le professeur de Finances, à l'Université de Kasdi Merbah de Orghla, Slimane Nacer, a indiqué dans une déclaration à l'APS, que cette décision, une fois appliquée, "confortera davantage le citoyen algérien, notamment le touriste, d'autant que cette allocation couvrira une partie significative de ses dépenses, en fonction de la période de séjour à l'étranger, de même qu'elle n'aura aucun impact sur l'économie nationale et sur les réserves de changes". L'instruction de la Banque d'Algérie n 08-97 relative au droit de change pour voyage à l'étranger fixant le montant annuel du droit de change pour dépenses liées à des voyages à l'étranger à la contre-valeur en devise de 15.000 DA, est en vigueur depuis 1997 et ce seuil n'a jamais été

changé depuis cette date. Pour sa part, l'expert financier et bancaire Idir Sassi, a souligné que la décision de l'augmentation du montant de l'allocation touristique est une "décision judicieuse", tandis que l'enseignant en économie, Brahim Guendouzi, s'est félicité à son tour de la décision de l'augmentation de l'allocation "de manière substantielle", ajoutant que "la conjoncture économique du pays et notamment en termes de soldes financiers extérieurs et du niveau remarquable des réserves de change, permet de revoir à la hausse l'allocation touristique". "Sans l'ombre d'un doute, la décision prise par le président de la République au profit de tout algérien voyageant à l'étranger aura un écho très positif.

Gendarmerie nationale de la wilaya d'Annaba

Arrestation de sept individus pour faux et usage de faux

Les éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Annaba ont arrêté sept (7) suspects pour falsification de documents officiels, a indiqué jeudi un communiqué de la Gendarmerie nationale. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, toutes sortes confondues, et agissant sur la base d'informations recueillies par les éléments du service de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale d'Annaba faisant état de réseau criminel de falsification de documents officiels, il a été procédé à l'arrestation de sept (7) individus âgés de 25 à 70 ans, a précisé la même source. L'opération s'est soldée par "la saisie de 84 cachets secs de différentes administrations publiques, des sceaux personnels, des documents falsifiés, des équipements informatiques, des supports magnétiques, de 13 téléphones portables, un véhicule touristique et des sommes d'argent", lit-on dans le document. Les mis en cause seront présentés devant les juridictions judiciaires compétentes, une fois l'enquête est finalisée, a conclu la même source.

Hammamet (Tébessa)

04 morts et deux blessés dans un accident de la route

Quatre personnes ont trouvé la mort et deux autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu jeudi dans la commune de Hammamet (wilaya de Tébessa), rapporte un communiqué de la cellule de communication de la Protection civile. Les éléments de l'unité de la Protection civile de Hammamet, appuyés par ceux de l'unité principale chahid Hachani-Douh de Tébessa et de l'unité secondaire de Chréa, sont intervenus à la suite d'une collision entre deux véhicules de tourisme sur la route nationale RN 83, près du lieu-dit El Amacha, dans la commune de Hammamet, indique le document. "L'accident a provoqué le décès de quatre personnes âgées entre 24 et 80 ans, dont les corps ont été déposés à la morgue de l'hôpital Alia-Salah de Tébessa, et occasionné des blessures de différents degrés de gravité à deux autres personnes qui ont reçu les premiers soins, sur place, avant d'être évacuées au service des urgences de l'hôpital de Hammamet", ajoute le communiqué. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

Santé

Séparation d'un jumeau parasite réalisée avec succès à Sétif

Une intervention chirurgicale consistant à séparer des jumeaux a été réalisée avec succès mercredi soir au service de chirurgie de l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) Mère et Enfant d'El Eulma (Est de Sétif), a déclaré le chef du service de chirurgie pédiatrique de cette structure, Pr Djelloul Achouri. "L'opération, considérée comme l'une des plus complexes et des plus rares, réalisée pour la toute première fois à l'EHS d'El Eulma, a duré environ 7 heures et a été couronnée de succès", a indiqué, à l'APS, le Pr Achouri. Les jumeaux séparés, dont un dit "parasite" (type de jumeau conjoint dans lequel un fœtus cesse de se développer mais reste attaché à son jumeau), âgés de 26 mois, sont un bébé de sexe masculin qui ne s'est pas développé et une fillette qui s'est développée mais qui devra subir, ultérieurement, deux autres opérations pour "corriger des anomalies congénitales", a précisé le spécialiste. La jumelle se trouve sous surveillance médicale et se rétablit, a-t-il rassuré. Une équipe médicale spécialisée en chirurgie pédiatrique, composée d'un chirurgien, de professeurs assistants, de médecins réanimateurs-anesthésistes et de paramédicaux, conduite par le Pr Djelloul Achouri, a réalisé cette intervention délicate.

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم
الكانن مكتبها بحي 400 مسكن طريق وهران عمارة A75 ،
مستغانم/الهاتف: 45/41/82/39
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق.إ.م.1

تنفيذاً لجدول قيد الرهن المؤرخ في 2013/04/15 المحرر من طرف الأستاذة رحمون أمال موقفة بمستغانم والمشهدر بالمحافظة العقارية بتاريخ 2013/04/16، وبناء على أمر بمنح الصيغة التنفيذية لرهن قانوني المؤرخ في 2021/02/22 رقم الترتيب 21/00122 فهرس رقم 21/410 الصادر عن محكمة مستغانم الممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2021/12/02 تحت رقم 21/233. بموجب بالحجز على عقار مرهون الصادر عن السيد رئيس محكمة مستغانم بتاريخ 2023/07/16 رقم الترتيب 23/00604. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك الجلسة 2024/10/22 بمحكمة مستغانم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية. التعيين: أماكن ذات طابع سكني، كاتنة بمستغانم، دائرتها العقارية ومقر ولايتها، شارع عبد الله G/10 و F/10 بالطابق الثاني المتمثلة في شقتين تابعتين لعماره مشتركة تشتمل: الشقة الثانية: على غرفتين، مطبخ، مرحاض، غرفة مهملات، مساحتها (40م²) ونسبة 1000/156.6 من الأماكن المشتركة حصة رقم 07. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ 2.138.400,00 دج مليونين ومائة وثمانية وثلاثون ألف وأربعمائة دينار جزائري. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضرة القضائية
12.10.2024

مكتب الأستاذة شلغوف نادية محضرة قضائية لدى محكمة عين تادلس
رقم الهاتف: 045-48-60-85
إعلان عن بيع بالمزاد العلني لحقوق عقارية طبقا للمادة 750 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية

يعلن عن البيع ليوم 2024/10/28 على الساعة 14:00 زوايا امام قاضي البيوع العقارية محكمة عين تادلس. بناء على الحكم الصادر عن محكمة عين تادلس القسم العقاري بتاريخ 2023/10/30 تحت رقم الفهرس 23/02601 الجدول رقم 23/00671 ، والممهور بالصيغة التنفيذية الصادرة بتاريخ 2024/04/15 تحت رقم 24/352، والقاضي في منطوقه بإفراغ الحكم الصادر عن القسم العقاري بتاريخ 2022/02/21 رقم الفهرس 2022/00320 والمصادقة على تقرير الخبرة المنجز من طرف الخبير زاوي محمد المودع لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2023/02/19 تحت رقم 2023/137 و بالتبعية إنهاء حالة الشيوخ بالعقار السكني الذي يقع ببلدية عين تادلس مساحته 281 متر مربع وبحمل مراجع المسح قسم 37 مجموعة ملكية 35 و ذلك بيده بالمزاد العلني على أن تتم المزايدة ابتداء من مبلغ 7.207.200,00 دج سبعة ملايين ومائتين وسبعة آلاف ومائتي دينار جزائري. على أن يتم تقسيم حاصل البيع بين الشركاء بحسب حصصهم المحددة بالبطاقة العقارية. إذا كان الراسي عليه المزداد من بين الشركاء حضر البيع على باقي الحصص دون حصته وبالتبعية: القضاء ببيع المسكن الفردي الكائن بحي بلعربي بلدية عين تادلس والمكون من طابق ارضي يحتوي على 05 غرف ومطبخ حمام، ومرحاض ومرحاض واحدة وثمانية وثلاثون ألف وأربعمائة دينار جزائري. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بالمزاد العلني بمبلغ سبعة ملايين ومائتين وسبعة آلاف ومائتي دينار جزائري بمبلغ سبعة ملايين ومائتين وسبعة آلاف ومائتي دينار جزائري.

المحضرة القضائية
12.10.2024

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم
الكانن مكتبها بحي 400 مسكن طريق وهران عمارة A75 ،
مستغانم/الهاتف: 45/41/82/39
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق.إ.م.1

تنفيذاً لجدول قيد الرهن المؤرخ في 08 أكتوبر و 04 نوفمبر 2015 المحرر من طرف الأستاذة فولانسن منيرة موقفة بمستغانم والمشهدر بالمحافظة العقارية بتاريخ 2015/12/06، وبناء على أمر بمنح الصيغة التنفيذية لرهن قانوني المؤرخ في 2021/10/24 رقم الترتيب 21/01112 الصادر عن محكمة مستغانم الممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2021/12/02 تحت رقم 21/229. بموجب أمر بالحجز على عقار مرهون الصادر عن السيد رئيس محكمة مستغانم بتاريخ 2023/07/16 رقم الترتيب 23/00605. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2024/10/22 بمحكمة مستغانم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية. التعيين: العقار متمثل في شقة تابعة لعماره ذات ملكية مشتركة، كاتنة ببلدية مستغانم حي العقيد عيروش، شارع محمد خميسي رقم 49 ولاية مستغانم، تقع بالطابق الثاني تتكون من ثلاث (3) غرف، مطبخ، حمام، مرحاض، و رواق وخزانة وشرقتان، تقدر مساحتها ب 68 م²، تمثل مجموعة الملكية 35 قسم 100 ونسبة 1000/28 من الأجزاء المشتركة الحصة رقم 14. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ (6.089.094,00) دج ستة ملايين وتسعة و ثمانون ألف و أربعة وتسعون دينار جزائري. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضرة القضائية
12.10.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة مستغانم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة، عليها، حضوريا، ابتدائيا في الشكل: قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: إفراغ الحكم ما قبل الفصل في الموضوع الصادر عن محكمة الحال، قسم شؤون الأسرة بتاريخ 24-11-2021 تحت رقم فهرس 4941 و اعتماد تقرير الخبرة المنجز من قبل غنق حبيب المودع بتاريخ: 03-04-2022 وبالتبعية الحكم بالحجز على المدعى عليه تكوك مهدي المولود بتاريخ 20-01-1976 ببوفيرات مع تعيين المدعي تكوك ادريس مقدم عليه لرعايته وإدارة شؤونه المالية والإدارية بدلا عنه. مع أمر ضابط الحالة المدنية ببلدية بوفيرات ولاية مستغانم بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليها. مع الامر بنشر منطوق هذا الحكم باي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعية. تحميل المدعي المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف الخبرة المنجزة. بدأ صدر الحكم وأفصح به جهرا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه، ولصحته أمضى أصله كل من الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس/ أمين الضبط
12.10.2024



Agence de voyage SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم
الكانن مكتبها بحي 400 مسكن طريق وهران عمارة A75 ،
مستغانم/الهاتف: 45/41/82/39
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق.إ.م.1

تنفيذاً لجدول قيد الرهن المؤرخ في 2013/04/15 المحرر من طرف الأستاذة رحمون أمال موقفة بمستغانم والمشهدر بالمحافظة العقارية بتاريخ 2013/04/16، وبناء على أمر بمنح الصيغة التنفيذية لرهن قانوني المؤرخ في 2021/02/22 رقم الترتيب 21/00122 فهرس رقم 21/410 الصادر عن محكمة مستغانم الممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2021/12/02 تحت رقم 21/233. بموجب بالحجز على عقار مرهون الصادر عن السيد رئيس محكمة مستغانم بتاريخ 2023/07/16 رقم الترتيب 23/00604. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2024/10/22 بمحكمة مستغانم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية. التعيين: أماكن ذات طابع سكني، كاتنة بمستغانم، دائرتها العقارية ومقر ولايتها، شارع عبد الله G/10 و F/10 بالطابق الثاني المتمثلة في شقتين تابعتين لعماره مشتركة تشتمل: الشقة الأولى: على ثلاثة غرف، مطبخ، مرحاض، غرفة مهملات، مساحتها (60م²) ونسبة 1000/234.8 من الأماكن المشتركة حصة رقم 06. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ (3.207.600,00) دج ثلاثة ملايين ومائتين وسبعة آلاف وستمائة دينار جزائري. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضرة القضائية
12.10.2024

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم
الكانن مكتبها بحي 400 مسكن طريق وهران عمارة A75 ،
مستغانم/الهاتف: 45/41/82/39
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق.إ.م.1

بناء على جدول قيد الرهن المؤرخ في 2009/04/05 الشهر بالمحافظة العقارية بمستغانم بتاريخ 2009/04/05، بناء على أمر منح الصيغة التنفيذية للرهن القانوني المؤرخ في 2019/06/30 رقم الترتيب 19/00474 فهرس رقم 19/1363 الصادر عن رئيس محكمة مستغانم، بناء على الممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2019/10/24 تحت رقم 19/1547. بناء على أمر بالحجز على عقار الصادر عن السيد رئيس محكمة مستغانم المؤرخ في 2020/11/02 رقم الترتيب 20/00718 فهرس رقم 2020/2048. على أن يتم البيع بالمزاد العلني. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2024/10/22 بمحكمة مستغانم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية. التعيين: العقار ذو طابع تجاري تابع لعماره ذات ملكية مشتركة الكائن ببلدية مستغانم بشارع عبد اللاوي عابد وموقف أحمد ساحة أول نوفمبر وسط المدينة بالطابق ارضي يتكون من مخزن أماسي ومخزن خلفي و حجره واقعة تحت السلم وتقدر مساحته ب 21 م² تحمل قسم 75 مجموعة ملكية 42 رقم 05. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ (13.230.000,00) دج) ثلاثة عشر مليون ومائتين وثلاثون ألف دينار جزائري. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضرة القضائية
12.10.2024

Amis internautes, lisez LE CARREFOUR D'ALGÉRIE sur le Net www.lecarrefouralgerie.dz

ACCIDENTS DE LA ROUTE
LE CARREFOUR D'ALGERIE
DES POSTULANTS EXIGENT LE LANCERMENT DE LEUR RECRUTEMENT

UNE GRANDE OPERATION DE NETTOYAGE DOIT TOUCHER TOUS LES SECTEURS URBAINS
LES ORANAIS DOIVENT DONNER L'EXEMPLE

LE SELECTIONNEUR NATIONAL EN CONFERENCE DE PRESSE
RAJEVAC - FACE AU LESTHO, J'ALIGNERAI MON EQUIPE-

09 HECTARES DE FORETS DETRUIES A GUELMA
LE CARREFOUR D'ALGERIE
520 INTERPELLATIONS EN UNE SEMAINE A ORAN

RELOGEMENT: UN DOSSIER CHAUD A ORAN

24 CAS ENREGISTRÉS A OUARGLA
LE CARREFOUR D'ALGERIE
364 PERSONNES SOUS MANDAT DE DEPOT A ORAN

VIOLENTE COLLISION ENTRE UN MENDIS ET UN VEHICULE DE TOURISME PRÈS DE SKENDA
09 MORTS DONT 08 ENFANTS ET 19 BLESSÉS
LE CARREFOUR D'ALGERIE
LE MAIRE ET LE CHEF DU PERSONNEL DEVANT LE JUGE LE 31 AOÛT

UN TROU DE CAISSE DE 2.366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

UNE FILLETTE RETROUVÉE A DJELFA
LE CARREFOUR D'ALGERIE
40 MILLIONS D'EUROS POUR BRAHMI ET 35 MILLIONS POUR SLHANI
LES DEUX JOUEURS MAGHRÉBINS LES PLUS CHERS DE L'HISTOIRE

Le beurre, l'argent du beurre et la va

CONGÉS EN CASCADE ET DES PROBLÈMES EN SUSPENS
LA RENTRÉE SOCIALE S'ANNONCE LOURDE À ORAN

GHOU AVERTIT CONTRE LA DELIQUESCENCE DE LA CHOSE POLITIQUE

SIT-IN DU PERSONNEL MÉDICAL
LE CARREFOUR D'ALGERIE
UN MARIN ALGÉRIEN PORTÉ DISPARU ENVOI LA TURQUIE ET LA GRÈCE

LA GRANDE SEKHA, LA MACTAL, LE LAC TELAMINE ET LES SALINES D'ARZEW DESERTES PAR LES OUVRIERS MIGRANTEURS
LES ZONES HUMIDES D'ORAN DANS UN ÉTAT D'ABANDON

SOMMES-NOUS PRÊTS POUR PASSER CE CAP?

UN INSPECTEUR DE LIQUIDATION ET 03 FOURNISSEURS EXTÉRIEURS PAR LA JUSTICE
CANTINES SCOLAIRES: LE SCANDALE DE TROP A TIARET

PLAQUEUR
SILVA
LES
CLA
LA1
L1
SIT-
BER
DE1
LE1

DEUX CORPS SANS VIE REPECHÉS A DRAÏ ET EL KALA
LE CARREFOUR D'ALGERIE
DES FACTURES SERONT EXIGÉES AUX AGRICULTEURS

SIT-IN DES AGENTS DE SÉCURITÉ
LE CARREFOUR D'ALGERIE
DEUX KALACHNIKOV RECUPERÉS ET DES GRENADÉS

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES IMPÔTS À LA RADIO CHAÎNE III
IL RESTE 2.500 MILLIARDS DE DA À RECOURVER

IMPOTS

353 DOSSIER LÈS AVEC INSTRUCTION DE CHASSE TRAVAILLE À LA JUSTICE DE 2015
140 MILLIONS D'EUROS DE TRANSFERT ILLICITE

UNE CROISIÈRE A ÉTÉ ARRÊTÉE AUX CÔTES DU TRANSPORT COLLECTIF PRIVÉ CÔTÉ PLUS CHER

UN TROU DE CAISSE DE 2.366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

CONTRIBUTION: Le temps complémentaire encore une fois atta

LE BEURRE, L'ARGENT DU BEURRE ET LA VA

CONGÉS EN CASCADE ET DES PROBLÈMES EN SUSPENS
LA RENTRÉE SOCIALE S'ANNONCE LOURDE À ORAN

GHOU AVERTIT CONTRE LA DELIQUESCENCE DE LA CHOSE POLITIQUE

Mise en valeur des terres agricoles

Toutes les mesures nécessaires prises pour la régularisation du dossier

Par B. Habib

Le wali d'Oran, Sayoud Said, a annoncé ce jeudi que toutes les mesures nécessaires ont été prises pour la régularisation du dossier relatif à la mise en valeur des terres agricoles, à travers notamment une régularisation mensuelle (ndr octobre, novembre et décembre) des «problématiques» des fellahs exploitant leurs terres «sans document juridique» pour atteindre 70% d'ici fin 2024, selon des engagements tenus avec la DG des terres agricoles et ce, en application des orientations du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant la "régularisation définitive" de ce dossier, en délivrant les actes de propriété aux concernés.

Mais la mesure décisive sans doute concerne l'intensification de la lutte contre le phénomène des personnes «bessnassa» dans certaines terres agricoles régularisées en un temps record à travers le lancement d'«enquêtes judiciaires» et la «réhabilitation» du cas d'une famille de fellahs à Tafraoui dont l'exploitation a fait l'objet d'un accaparement illicite en milieu sur 6 ha puis revendue trois fois et leurs occupants successifs ont bénéficié en un temps record (ndr déposant le 6 et obtenant l'acte le 4 selon l'expression ironique du wali) d'actes de propriété et de permis modificatifs. «Il existe des milliers de cas de figure de ces violations et parmi elles, celle qui consiste aussi à changer le statut d'une terre agricole par la révision du PDAU (Plan directeur d'aménagement urbain) pour la convertir en une terre urbanisable, ce qui m'a incité, eu égard à toutes ces transgressions, à lancer des enquêtes judiciaires qui sont en cours», a abondé le premier responsable de la wilaya, au cours d'une allocution, à l'occasion du coup d'envoi officiel de la campagne Labours Semailles 2024-2025 à la ferme pilote «Moujahid Cheikh Ibrir», dans la commune de Bousfer, en présence des agriculteurs de la région ouest de la wilaya, de l'UNPA, de la Chambre de l'Agriculture, des CCLS, de l'Office de terres agricoles de la wilaya, de cadres et d'élus locaux. Le lancement de la saison agricole 2024/2025 dans la wilaya d'Oran n'est pas exempt de certains aléas notamment ceux d'or-



dre climatique, dus au risque de poursuite de la sécheresse. Ce paramètre, somme toute, influant dans le rendement agricole, a fait que des mesures additives et incitatives soient prises par le premier responsable de la wilaya et le secteur à l'endroit des agriculteurs conformément aux orientations du Chef de l'Etat mais aussi en vertu des «critère de performance», signés entre les CCLS, la DSA de la wilaya d'Oran et le ministère de l'Agriculture et du Développement rural. Auparavant, la directrice des Services agricoles de la wilaya d'Oran a brossé un tableau optimiste de la situation de son secteur et des perspectives. A commencer par les objectifs de 36.000 ha à ensemer contre 32.000 ha en 2023-2024 et la quantité inédite de 47.000 quintaux de semences de céréales pour toutes les catégories de blé dont au moins quatre mises en vente par la CCLS contre 25.000 quintaux en 2023-2024 et ce, pour augmenter le rendement et la production agricoles dans la deuxième capitale du pays. Abondant dans le même sens, le wali Sayoud qui a, avant toute chose, prié pour que le Bon Dieu nous accorde des pluies bénéfiques durant cette saison, a ensuite recommandé d'être vigilant, appelant les fellahs et le secteur hydraulique à tenir compte d'autres paramètres comme celui de l'irrigation, citant la maigre superficie irriguée de 3.400 ha soit 7% de la superficie agricole destinée aux céréales et le problème dont souffre depuis longtemps les stations d'épuration concerne le manque de ressources utilisées pour l'irrigation des terres agricoles à cause de la défection soit

de leurs équipements, conduites ou canalisations. Pour y remédier, le wali annoncera qu'un investissement de 270 milliards a été dégagé sur budget de wilaya pour le renouvellement des canalisations et la création d'une conduite parallèle à celle de la Step de Kerma qui est d'une capacité réelle de 270.000 mètres cubes/jour mais qui lâche 20.000 mètres cubes seulement pour irriguer des terres agricoles de la Plaine de Mlata dont au moins 1.000 ha (exactement 950 ha) sont actuellement irrigués, en attendant 150 ha prochainement puis la totalité en 2025, sachant que le potentiel de la Plaine en question est de 6.800 ha. Ce problème de l'irrigation est spécifique à presque toutes les exploitations agricoles.

Le wali a instruit la DRE d'installer, dès dimanche, les entreprises de raccordement des fermes agricoles de l'ouest de la wilaya à partir de la Step de Cap Falcon qui va être réhabilitée. Le chef de l'exécutif de wilaya a également instruit de sensibiliser les fellahs pour qu'ils se dirigent vers le crédit Rfig. De son côté, le président de la CCLS de la wilaya, Lagraa Amar, indiquera, dans ce sens, en marge de la rencontre, que la production en 2023/2024 «est insuffisante». Il citera pour preuve, les 20.000 quintaux de céréales produits dont 11.000 seulement ont été collectés. Le wali a également visité la ferme pilote «Andalouses» à El Ancor et sa splendide pépinière d'arbres fruitiers et d'élevage d'animaux où une somptueuse exposition a eu lieu à l'occasion de la Journée internationale de la Nutrition et la Journée nationale de la vulgarisation agricole.

Saison estivale 2024

Près de 1.000 personnes sauvées de la noyade

Les unités de la Protection civile de la wilaya d'Oran ont réussi à sauver de la noyade en mer près de 1.000 personnes, durant la saison estivale 2024, a-t-on appris, jeudi, du chargé de la communication et de l'information à la direction locale de ce corps, le capitaine Abdelkader Bellala. Selon la même source, le nombre d'interventions effectuées, durant la saison estivale écoulée, par la Protection civile au niveau des plages autorisées à la baignade, a atteint 2.149, ayant ainsi permis de sauver de la noyade 997 personnes et de secourir 780 autres personnes, dont 316 ont été évacuées aux centres de

santé proches des sites de baignade. Par ailleurs, le nombre de personnes décédées à la suite de noyade durant la même période est estimé à 20 personnes, âgées entre 10 et 62 ans, dont 16 noyées dans des sites rocheux de plages non autorisées à la baignade, tandis que 4 autres décès ont été enregistrés en dehors des horaires de surveillance des plages, a fait savoir la même source. Les services de la Protection civile de la wilaya d'Oran ont mobilisé un effectif conséquent, composé d'agents relevant des différentes unités et de travailleurs saisonniers, afin d'assurer la surveillance et l'intervention, les cas

échoués, durant la saison estivale écoulée, qui a été marquée par l'ouverture de 32 plages autorisées à la baignade. La wilaya d'Oran a connu cette année, selon des déclarations du wali, un afflux important de touristes en provenance des différentes régions du pays ainsi que des membres de la communauté nationale établie à l'étranger, outre des étrangers ayant choisi de passer leurs vacances à Oran, en raison des nombreux sites culturels et touristiques que recèle cette collectivité locale et des établissements hôteliers de hauts standings réalisés, ces dernières années à "El Bahia".

Salon NAPEC à Oran Arkab présidera lundi l'ouverture de la 12ème édition

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, présidera, lundi prochain, l'ouverture de la 12e édition du Salon: "Africa & Mediterranean Energy & Hydrogen Exhibition and Conference (NAPEC 2024)", a indiqué mercredi un communiqué du ministère de l'Energie et des Mines. Lors de l'ouverture de ce salon qui se tiendra du 14 au 16 octobre au Centre des conventions d'Oran (CCO), M. Arkab sera accompagné des PDG des groupes SONATRACH et SONELGAZ, selon la même source. Placée sous le thème "Equilibrer les hydrocarbures et les énergies propres: vers un mix énergétique efficace", verra la participation de grandes sociétés mondiales des secteurs pétrolier et gazier, ainsi que des fournisseurs de produits et services liés aux hydrocarbures et à l'énergie. En marge de ce Salon, plusieurs accords de coopération et de partenariat en relation avec les secteurs des hydrocarbures et des énergies nouvelles et renouvelables à l'instar de hydrogène vert seront paraphés, en sus de l'action climatique et la réduction des émissions des gaz à effet de serre, selon la même source. L'édition de cette année abordera "un éventail de thématiques, visant à catalyser la transformation énergétique mondiale, et explore les défis et les opportunités liés à la transition énergétique, en mettant en lumière le rôle des énergies fossiles, notamment le gaz naturel dans le mix énergétique futur, ajoute le communiqué. Le NAPEC est "une plateforme internationale de haut niveau, regroupant les spécialistes du domaine de l'énergie et des hydrocarbures, à l'effet d'explorer les opportunités de mise en réseau, d'échange d'idées et de conclusion d'accords". Il offre également l'opportunité aux représentants des Gouvernements, et des sociétés pétrolières nationale et mondiale, aux principales entreprises du secteur de l'énergie, et aux fournisseurs de solutions technologiques, l'opportunité de débattre les modalités d'accélération de la transformation énergétique, de réduction des émissions du carbone, et de diminuer l'impact du changement climatique. En outre, le Salon constitue une plateforme exemplaire pour les leaders de l'industrie énergétique de présenter leurs dernières techniques technologiques et produits, et d'établir des contacts avec les principaux acteurs de ce domaine, conclut le communiqué.

Trafic de drogue et de psychotropes Trois réseaux démantelés par la police à Oran

Les services de police d'Oran ont démantelé, lors d'opérations distinctes, trois réseaux spécialisés dans le trafic de drogues et de psychotropes et saisi une quantité de cocaïne, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de la Sûreté de wilaya. Ces opérations sont intervenues suite à des informations reçues par la Brigade de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants et de psychotropes, sur des réseaux spécialisés dans le trafic des drogues dans les zones urbaines, a indiqué la cellule de communication et des relations publiques. Après de nombreuses investigations sur le terrain menées par les mêmes services, huit individus ont été arrêtés et environ 1,5 kilo de kif traité, 210 gr de cocaïne, 128 comprimés psychotropes et une somme d'argent d'un montant de 320.000 dinars provenant des revenus du trafic ont été saisis, ainsi que trois véhicules utilisés pour transporter les stupéfiants, a-t-on précisé. Les suspects ont été présentés devant la justice, sous l'accusation de détention, trafic et commercialisation de drogues et de psychotropes, selon la même source.

Relizane

Affluence nombreuse à la Ouaâda annuelle de Sidi M'hamed Benaouda



La Ouaâda annuelle du saint patron Sidi M'hamed Benaouda, qui a été lancée mardi dans la commune éponyme (20 km au sud de Relizane), enregistre une affluence des visiteurs de différentes régions du pays et des membres de la communauté nationale établie à l'étranger. Les visiteurs affluent au mausolée du saint patron pour lui rendre hommage, lors de cette manifestation traditionnelle héritée de père en fils, et bénéficient de l'hospitalité de la population de la région, qui leur offre le plat de couscous dans les tentes érigées à cette occasion. L'assistance profite également des spectacles de fantasia présentés par des centaines de cavaliers sur des chevaux arabes et berbères des wilayas de Tيارت, Ain Defla, Mascara, Chlef, Mostaganem et Relizane, qui attirent une foule nombreuse. Ce rendez-vous annuel est considéré comme une occasion pour acquérir certains produits exposés, lors des activités commerciales organisées, tels les habits traditionnels, les produits d'artisanat, les bijoux, les gâteaux traditionnels, les fruits secs et autres. Une exposition est réservée aux produits d'artisanat avec la participation de plus de 30 artisans de différentes wilayas, à l'initiative de la direction de wilaya du Tourisme et de l'Artisanat et de la chambre d'artisanat et des métiers, à l'occasion de cette Ouaâda et la célébration de la journée mondiale du tourisme. Le deuxième jour de cette manifestation, que les citoyens de la région organisent depuis quatre siècles, est une importante journée, où les 25 aouchs de la tribu "Flita" installent une tente cousue avant la Ouaâda avec des tissus en laine, où chaque morceau représente un arch de cette tribu. Les archs de la tribu "flita" entrent en concurrence pour transporter la tente et l'installer, dans une ambiance où s'entremêlent les voix, les coups de bâtons, les you-you de femmes, outre la participation de troupes folkloriques. Pour rappel, le saint patron Sidi M'hamed Benaouda, dont la Ouaâda dure quatre jours, est M'hamed Benyahia Benabdelaziz dit " M'hamed Benaouda ", du nom de sa nourrisse "Aouda". Il est né en 972 de l'hégire aux environs d'Oued Mina. Il décéda en 1.034 de l'hégire. Il fut un savant et créa la zaouia d'enseignement et d'hébergement des pauvres et passants et a combattu l'occupant espagnol, aux côtés des tribus des Medjaher, vers la moitié du 16ème siècle, lors de la bataille de Mazagran (Mostaganem).

Commerce à Mostaganem

Les décisions du Président rassurent les consommateurs de café

Par Charef Kassous

À l'instar des autres wilayas du pays, à Mostaganem, les turbulences concernant le café, ses brûlants tarifs ainsi que les préoccupations du consommateur ont fait couler beaucoup d'encre. Néanmoins, les décisions courageuses prises par le Président de la République ont aplani le problème, par l'application des instructions relatives au suivi des approvisionnements du marché de produits à large consommation, garantissant le pouvoir d'achat des citoyens. Intéressé par les conséquences directes des dernières décisions, notre correspondant s'est approché de Mr Mohamed Boudjellal, investisseur opérant dans la torréfaction industrielle de la marque de café «Shems» à Mostaganem, afin de s'enquérir de la réelle situation du sujet. Le chef d'entreprise, fils des premiers torréfacteurs de la wilaya depuis les années soixante, a expliqué qu'il est opportun que de telles mesures soient prises pour arrêter les hausses vertigineuses des prix du café et rassurer le consommateur. Pour rappel, cet opérateur économique a réalisé de gros

investissements dans le domaine, employant plus d'une vingtaine d'employés. Encouragé par les autorités de la wilaya par l'obtention des autorisations d'exploitation et d'autres facilitations, ce dernier continue à diversifier ses activités, les étendant vers la fabrication de capsules et de produits dérivés du café, avec de nouveaux équipements novateurs. Sa production journalière est estimée à deux tonnes/jour de café torréfié, emballé et prêt à être mis sur les réseaux commerciaux pour sa distribution. Cet investisseur a donné des indications précises sur les prix appliqués, suite aux instructions indiquées antérieurement. En sa qualité de producteur, il a affiché 890,00 DA/kg à la sortie de l'usine. Pour les grossistes, ajoutera-t-il, les prix sont fixés à 920,50 DA/kg pour atterrir à 1000,00 DA chez le détaillant. Ces tarifs, poursuit-il, émanant de l'autorité centrale, font que le produit est largement subventionné, préservant ainsi le pouvoir d'achat, mettant fin aux spéculations hasardeuses. Selon lui, ce soutien fiscal, octroyé par les pouvoirs centraux, servira à plafonner les marges bénéficiaires des importateurs de café vert. Cet opérateur,

conscient des enjeux, demeure satisfait des engagements du Président Tebboune face à la hausse des prix mondiaux du café car l'impact sur le porte-monnaie du consommateur aurait été terrible. D'un autre côté, dira-t-il, c'est une aubaine car les prix à la hausse pouvaient aussi avoir des effets négatifs sur la qualité. Cette flambée des prix du café sur le marché international aura impacté l'activité des cafétérias et des établissements hôteliers, tout en pensant que l'Algérie est un grand consommateur de cette boisson qui est le café. M. Boudjellal a parlé aussi des échos provenant de chez les distributeurs du réseau de sa marque de café qui semblent se réjouir des décisions courageuses et plutôt salvatrices de la filière. Car sans ce soutien, beaucoup seraient allés à la cessation de l'activité de vente du café. Grâce aux mesures prises, conclut l'opérateur économique, la filière maintiendra sa route et prospérera par des investissements soutenus. Enfin, les grandes décisions engagées sont toujours pour un intérêt certain qui, dans ce cas, l'attention à la préservation et de la filière torréfactrice de café et le pouvoir d'achat des citoyens.

Sidi Bel Abbès

Célébration de la Journée mondiale de la Poste

Par Mohamed Nouar

À l'occasion de la Journée mondiale de la Poste, célébrée chaque année le 09 octobre pour marquer la date anniversaire de la fondation de l'Union Postale Universelle (UPU) en 1874 d'où 150 ans d'engagement de ce service pour la communication et le développement, la Direction de wilaya des services postaux de Sidi Bel-Abbès a organisé, ces dernières journées de mercredi et de jeudi, des journées portes ouvertes sur les services de la Poste. L'objectif de ces journées, selon les organisateurs, est de sensibiliser le grand public, en particulier les jeunes, aux nombreux services proposés et à l'histoire riche de la Poste algérienne. A cet effet, les élèves de 5ème année de l'école primaire «Boukerche» ont été les premiers à dé-



couvrir les coulisses du Bureau de Poste « Beni Ameer », situé au quartier Dubai. Accompagnés de leurs enseignants, les élèves ont pu poser toutes leurs questions sur le fonctionnement des guichets, les différents services proposés et même l'histoire

de la Poste. Une exposition de timbres anciens a, d'ailleurs, particulièrement captivé leur attention. Pour Hadj Kaddour Ibrahim, chargé de communication d'Algérie Poste à Sidi Bel-Abbès, ces journées portes ouvertes sont l'occasion de mettre en avant les nouveautés du secteur, comme les services numériques accessibles via la plateforme «Baridimob» ou la carte «Eddahabia». Il a également profité de l'événement pour alerter sur les risques liés à la diffusion d'informations personnelles sur les réseaux sociaux et inciter les clients à retirer leurs cartes Eddahabia. L'intervenant ne manquera pas de mentionner les efforts mis en oeuvre par Algérie Poste pour moderniser ses services, avant d'ajouter que d'ici la fin de l'année, une vingtaine de distributeurs automatiques seront installés dans les Bureaux de Poste de la wilaya. De plus, le Bureau de Poste de la commune d'Oued Taourira ouvrira ses portes le 17 octobre prochain, après des travaux de rénovation. Ces initiatives viennent renforcer le réseau déjà existant de 100 Bureaux de Poste et d'un Bureau de Poste mobile.

Trafic de drogue à Sidi Bel-Abbès

Saisie de 2.200 comprimés psychotropes et 21 g de cocaïne



Sidi Bel-Abbès, comme de nombreuses autres villes, n'est pas épargnée par le fléau de la drogue. Les forces de l'ordre, dans une action coordonnée, ont porté un coup dur à un réseau de trafiquants, révélant ainsi l'ampleur du phénomène. Au cours de plusieurs opérations distinctes, les éléments de la brigade anti-stupéfiants de Sidi Bel-Abbès ont procédé à l'interpellation de huit individus, impliqués dans un trafic de stupéfiants variés ayant des répercussions graves sur la santé publique, la sécurité et le tissu social. Une opération qui démontre la détermination des forces de l'ordre à faire face à ce fléau. Néanmoins, elle rappelle également l'ampleur du défi à relever et la nécessité d'une approche globale, combinant répression et prévention. Les saisies effectuées sont éloquentes avec plus de 2.200 comprimés hallucinogènes, principalement de la Prégabaline, une substance psycho active aux effets puissants, 21 grammes de cocaïne, une drogue dure hautement addictive, et près d'un demi kilogramme d'autres substances psycho actives. Les enquêteurs ont également mis la main sur des sommes d'argent importantes, considérées comme le produit direct de ces activités illicites selon un communiqué de la cellule des services de la police. Les mis en cause ont été présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal compétent qui les a placés sous mandat de dépôt, en attendant de comparaître devant le tribunal. **Mohamed Nouar**

Beni Maouche (Béjaia)

La fête de la figue n'aura pas lieu en raison d'une faible production

Par Hocine Smaïli

La traditionnelle fête de la figue, organisée annuellement à Beni Maouche, n'aura pas lieu cette année en raison de la chute drastique de la production. C'est justement ce qu'informe l'Association des figiculteurs de la commune de Beni Maouche, dans un communiqué rendu public. «La fête de la figue de cette année ne pourra pas avoir lieu à cause de la faible production de la figue», nous dira un membre de l'Association organisatrice de cet événement. Ainsi, selon les spécialistes, «la baisse de la production de cette année est estimée à plus de 80%»; elle a surtout été impactée par «la sécheresse et d'autres aléas climatiques». Une situation qui dure depuis plus de cinq années, déjà en sus «de la capriciosité qui n'a pas été faite, faute de l'indisponibilité de la figue sauvage», estiment plusieurs producteurs de figues.

La région de Beni Maouche est connue pour la production de la figue sèche et fête, chaque année, ce produit de terroir par une manifestation agricole. Sauf que pour cette année, la fête de la figue n'aura pas lieu par manque de produit. La production de la figue de cette année est jugée «catastrophique et jamais de tels événements n'ont été enregistrés auparavant» et ce, suite à «une combinaison de facteurs, mêlant à la fois les conditions météorologiques et hygrométriques que celles en rapport, avec l'amélioration des conditions techniques de production et le savoir acquis en terme de suivi», nous explique un producteur de la figue de cette région de montagne. Les prix pratiqués, cette année, pour la figue ont dépassé les 3.000 DA le kilogramme, «compte tenu de la production très faible et de la demande accrue sur ce produit de terroir», nous fait-on aussi savoir. Pour la renaissance du figuier, les producteurs de la figue de cette région n'ont cessé d'exhorter les autorités pour mettre en œuvre un programme spécial de régénération du figuier à travers de nouvelles plantations pour remplacer les figuiers détruits par les incendies et ceux atteints par l'âge. Pour ce qui est de la commercialisation de la figue, les producteurs de cette filière ont profité de ce regroupement pour demander, encore une fois, la mise en place d'un centre de conditionnement, pour mettre fin à l'anarchie qui règne dans le marché informel où seuls les spectateurs tirent leurs épingles du jeu. Pour rappel, la figue de Beni Maouche a été labellisée au grand bonheur des producteurs de cette localité qui n'ont de cesse de revendiquer cela des années durant. Une labellisation qui rentre dans le cadre du programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'Association Algérie-Union Européenne dont les experts et les chercheurs ont fait plusieurs déplacements à Beni Maouche. Ce processus de labellisation de la figue de Beni Maouche, soutenu par le ministère de l'Agriculture et financé par l'Union Européenne, a

duré trois années et durant cette période, le type de commercialisation adéquat de la figue a été étudié dont le processus relatif au traitement, au conditionnement et à la distribution. L'aboutissement maintenant de ce processus donnera des ailes à la figue algérienne de pénétrer le marché mondial. Et pour ce faire, les producteurs «saluent les entreprises qui se sont adaptées pour la fabrication du carton ondulé dont le packaging, répondant aux normes internationales». Dans cette région de Beni Maouche, l'agriculture familiale renferme plusieurs filières sur lesquelles l'alimentation de la famille rurale se base et «la figuiculture contribue avec une part importante dans le système de production mais à elle seule, elle ne couvre pas tous les besoins des familles d'où la nécessité d'agir dans une double direction, ce qui a fait l'objet de ce projet d'accompagner des initiatives des femmes créatrices de revenus, en les aidant à profiter des dispositifs publics d'aide au développement», nous fait savoir un membre dirigeant de l'Association des producteurs de la figue de Beni Maouche. Une Association qui plaide également pour «l'organisation de la filière figuicole et la consolidation des liens entre les différents acteurs de la filière, par la mise en place effective de la coopérative de transformation de la figue» et l'amélioration de la fête annuelle de la figue. Cette dernière est devenue une célébration annuelle et un point de convergence des visiteurs de tous les coins du pays et même en dehors. Cette région compte plusieurs variétés de figues dont Tazendjarth et Taamriouth... etc..., et de différentes catégories (la supra, l'extra, la standard...etc). Après la labellisation de la figue de Beni Maouche, un rapprochement entre les chercheurs de l'université et les agriculteurs a été entamé pour «renforcer les liens et établir des relations d'échange sur des savoir-faire et des connaissances scientifiques». Dans ce cadre, une

étude sur des normes en matière d'emballage, de conditionnement et de transport de la figue sèche de Beni Maouche a été lancée, il y a quelques mois de cela, dans le cadre d'un mémoire de fin de licence professionnelle en emballage de l'université de Béjaïa. Le figuier est une culture qui nécessite la sauvegarde et la protection, pour cela l'Association des figiculteurs de la wilaya de Béjaïa a mis en place le projet «Le figuier, pilier du système agraire: conservation / valorisation de sa biodiversité et modernisation de la filière figuicole». Ce projet ambitieux compte sur la conservation de la biodiversité du figuier, la valorisation de la figue et la modernisation de séchage. «Afin de remplacer l'ancien mode de séchage en plein air, nous avons démarré une expérience dans la région de Beni Maouche et ses environs: un séchage sous abri afin de minimiser la charge du travail, éviter les pertes en cas des orages, améliorer les conditions sanitaires (éviter la poussière, le passage d'animaux, exposition au soleil...), nous dira un membre de l'Association à propos de ce modèle en phase de d'expérience. Enfin, l'Association se penche sérieusement sur les effets des changements climatiques sur le figuier pour sortir avec des conclusions et une feuille de route scientifique en vue de mettre la production de la figue à l'abri de ces changements qui touchent la planète. Les pertes pour les producteurs de figues sont importantes cette année et l'Association qui les représente, demande une aide de l'Etat, en sus de lancement études pour trouver des solutions au changement climatique qui affecte dangereusement la production de la figue sèche qui fait la renommée de cette région. Les producteurs de la figue de Beni Maouche appellent les pouvoirs publics à «l'intervention des pouvoirs publics pour venir au secours et sauver la culture de la figue», une culture qui agonise.

Batna

Plantation d'arbres fruitiers sur 213 hectares de zones forestières

Des arbres fruitiers ont été plantés, depuis début 2024, sur une superficie de 213 hectares, dans les zones forestières de la wilaya de Batna, a-t-on appris dimanche auprès de la Conservation des forêts. La plantation de cette "importante superficie" a été effectuée au moyen d'essences résistantes à la sécheresse et ne nécessitant pas de grandes quantités d'eau, à l'exemple des oliviers et des grenadiers, a indiqué le responsable en charge de la gestion du secteur forestier, Souhil Zaâboubi. L'opération, qui a profité à 150 agriculteurs habitant à proximité des zones forestières, dans plusieurs communes, s'inscrit dans le cadre de la phase 2023-2024 de la réhabilitation et de l'extension de la zone du barrage vert dans la wilaya, qui prévoit la plantation de 315 hectares, a expliqué le responsable, soulignant que des efforts sont déployés pour achever le reste de la zone programmée. Parallèlement à la contribution du secteur au développement de la filière arboricole fruitière locale, 60 km de brise-vent ont été plantés au profit de 55 bénéficiaires, en majorité des agriculteurs, en plus de la plantation de 79 hectares d'arbres forestiers et de l'ouverture de 8 km de pistes rurales, selon M. Zaâboubi. Dans le cadre du programme du barrage vert pour 2025 à Batna, il a été proposé la plantation de 352 hectares d'arbres fruitiers et l'ouverture de 169 km de chemins forestiers et de pistes rurales, a conclu le responsable.

Annaba

La 2ème édition de «AGRI TECH EXPO» réunit 80 exposants



Le 2ème Salon international de l'investissement agricole et de la technologie (AGRI TECH EXPO) a été inauguré, mardi à Annaba, avec la participation de 80 exposants et en présence des ambassadeurs de 10 pays africains, dont la République islamique de Mauritanie, invitée d'honneur. Intervenant à l'ouverture de cette manifestation, qui se poursuivra jusqu'à jeudi, organisée par la boîte de communication "Incop Events" à l'hôtel Sheraton le wali d'Annaba, Abdelkader Djellaoui, a souligné que la forte présence de représentants de pays africains "impulsera une utile concertation entre nations du continent, soutiendra la promotion du secteur agricole et permettra de créer des opportunités d'actions communes en vue d'atteindre l'objectif de la sécurité alimentaire". M. Djellaoui a ajouté que cet événement économique international, qui en est à sa deuxième édition, est d'une "grande importance car il permet l'échange d'expériences et la construction de passerelles de partenariat régional entre différents pays du continent africain". Ce salon international est au cœur de la stratégie nationale à travers laquelle l'Algérie vise à réaliser la sécurité alimentaire et à atteindre l'autosuffisance dans de nombreuses filières agricoles, notamment les céréales, a-t-il ajouté. Pour sa part, l'ambassadeur de la République islamique de Mauritanie en Algérie, Sidi Mohamed Mohamed Abdallah, a indiqué que le choix de la Mauritanie en tant qu'invité d'honneur de cette manifestation internationale, traduit les "relations fortes et profondes entre l'Algérie et la Mauritanie", et ajouté que ce salon sera "une occasion pour la Mauritanie de rencontrer les acteurs algériens du secteur agricole et de tenir des réunions bilatérales pour débattre des opportunités de partenariat". Outre la participation des représentants de 25 membres de l'agriculture du pays, ce salon international s'est ouvert en présence des ambassadeurs du Cameroun, du Mozambique, du Niger, du Nigeria, du Sénégal, du Togo, de l'Angola, du Zimbabwe, de la Tunisie et de la Mauritanie, qui ont visité les différents pavillons des différents acteurs dans divers domaines liés au secteur de l'agriculture en Algérie.

Blida

Près de 40 tonnes d'aides humanitaires envoyées à des wilayas du Sud

Un convoi de près de 40 tonnes d'aides humanitaires au profit d'orphelins et de veuves de nombre de wilayas du Sud du pays touchées dernièrement par les inondations a pris le départ, jeudi à partir de Blida, a-t-on appris des responsables de cette initiative. Il s'agit de l'acheminement de deux (2) semi-remorques chargés d'aides, dans le cadre du soutien continu assuré aux orphelins du Sud et en solidarité avec eux, dont particulièrement ceux résidant dans les wilayas touchées par les dernières inondations, a indiqué Tarek Latreche, chargé de communication auprès de l'association caritative nationale "Kafil Al-Yatime", initiatrice de cette action humanitaire. Le premier lot de cette aide humanitaire a été destiné à des veuves et des orphelins des wilayas de Naâma, Bechar, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam et Timiaouine, tandis que le 2e lot sera destiné à d'autres régions du Sud, dont certaines déjà bénéficiaires du 1er lot, à l'instar de Timiaouine, outre d'autres wilayas comme Tindouf, a fait savoir la même source.

Algérie 5 – Togo 1 (Eliminatoires CAN-2025)

Les Verts tiennent leur rang

Par Rachid B.

La sélection nationale a fait un pas de géant vers la qualification à la Coupe d'Afrique des Nations 2025 après son large succès, jeudi soir à Annaba, face au Togo, le troisième en autant de rencontres dans cette poule E. Les Verts ont, pourtant, été rapidement pris à défaut sur un petit bijou technique signé Klidje qui a donné le tournis à Tougaï avant de loper subtilement Guendouz (11'). Longtemps imprécis, les coéquipiers de Aïssa Mandi qui a fêté à l'occasion sa centième sélection ont ensuite réglé la mise pour égaliser à la demi-heure de jeu sur une puissante frappe de Saïd Benrahma. Profitant d'un penalty sifflé après une faute sur Baghdad Bounedjah, l'attaquant lyonnais remettra dans la foulée les Verts dans le sens de la marche en le transformant intelligemment (55'). Housseem Aouar d'un tir placé à ras de terre (68'), Amine Gouiri en profitant d'une incursion de Ammoura (86') puis le même Ammoura (90'+3) à la finition d'un sublime mouvement collectif embelli par une inspiration géniale du crack Maza (18 ans), donneront à la victoire de l'EN des allures de festival offensif. Cette correction infligée au Togo n'a, cependant, pas caché de nombreuses imperfections, comme l'a souligné Vladimir Petkovic en conférence de presse d'après-match. «Nous sommes bien rentrés dans le match, nous avons bien géré les premières minutes. Nous avons eu 12 ou 13 tirs en première mi-temps mais on s'est compliqué la



tâche en n'étant pas précis. Aussi, si offensivement je peux être content de la première mi-temps, sur le plan défensif nous avons, néanmoins, commis trop d'erreurs, nous n'avons pas été assez conséquents. Nous avons encaissé un but évident » soulignera le driver national, forcément séduit par la réaction de ses joueurs. «Normalement, un but comme ça te coupe les jambes mais nous avons démontré que nous avons du caractère et de la positivité. Le but de l'égalisation de Benrahma n'est pas venu par hasard et nous aurions pu mener au score en fin de première mi-temps » affirmera-t-il, avant d'enchaîner, toujours en mode critique : « Nous n'avons pas été bon dans les déplacements sur le côté droit, c'est pour ça que nous avons fait rentrer Hicham Boudaoui en deuxième période. Nous avons pensé qu'il pouvait faire plus de couverture de terrain mais aussi de donner plus d'élan offensif par ses courses sur le côté

droit et d'aider Riyad Mahrez ». Le triomphe modeste, Vladimir Petkovic mettra, par ailleurs, en exergue la perfectibilité du groupe dont il a la charge. «Le Togo n'est pas une mauvaise équipe, ils ont mérité aussi les occasions qu'ils ont eu parce qu'ils ont cherché à aller de l'avant. Il faudra être attentif à ce style de jeu au prochain match chez eux. Et même si nous avons gagné 5-1, il y'a vraiment beaucoup de choses à corriger. En première mi-temps nous avons été un peu naïfs sur le plan défensif, nous n'avons pas bien géré les un contre un. Nous avons alors opté pour un pressing haut en début de match, c'est notre idée mais je ne pense pas que le but Togolais est dû à ça. C'était un ballon lancé dans l'espace et de notre côté nous n'avons pas bien géré le un contre un et dans la couverture. Maintenant on doit continuer à progresser et je suis convaincu que nous avons une bonne marge de progrès » dira-t-il.

Foot- CAN U20 (Qualifications-Zone UNAF) Amical

L'Algérie et la Mauritanie se neutralisent

L'équipe nationale de football des moins de 20 ans (U20) a fait match nul (2-2) face à la Mauritanie en amical mercredi soir au stade Mustapha Tchaker de Blida, en prévision du tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF) en Egypte (14-26 novembre), qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 de la catégorie, a indiqué la Fédération algérienne (FAF). Rayan Jawad Kolli a ouvert la marque pour les Verts à la 28e minute de jeu avec une belle frappe. Les Mauritanais ont ensuite égalisé à la 65e minute, avant de prendre l'avantage à un quart d'heure de la fin de match.

Les Algériens ont finalement obtenu un penalty dans la dernière minute de la partie, transformé par Kohili (90). Les deux sélections se retrouveront pour un deuxième test amical ce dimanche, toujours au stade Mustapha Tchaker de Blida. Pour ces deux matchs, le sélectionneur national a fait appel à 26 joueurs, dont 4 évoluant à l'étranger.

La sélection algérienne entamera le tournoi de l'UNAF, face à son homologue égyptienne, le dimanche 17 novembre, à Suez (Egypte), selon le tirage au sort du calendrier effectué mardi dernier. L'équipe nationale sera opposée ensuite au Maroc, le mercredi 20 novembre, avant de dé-



fier la Tunisie, le samedi 23, puis la Libye, le 26 mardi du même mois. Les deux premiers seront qualifiés

pour la phase finale de la CAN, dont le pays organisateur n'a pas encore été désigné.

CRB-MCEB

Le match délocalisé au stade du 5-juillet

Le match CR Belouizdad-MC El-Bayadh se jouera le samedi 12 octobre au stade du 5-juillet 1962 d'Alger (19h00), a indiqué la LFP jeudi sur son site officiel. Ce match comptant pour la 4e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football était prévu initialement au stade Nelson-Mandela de Baraki. Le 5-Juillet a été fermé après la finale de la Coupe d'Algérie entre le CR Belouizdad et le MC Alger (1-0), disputée le 5 juillet dernier, pour des travaux de rénovation et de remise en état de la pelouse. Le Chabab, qui reste sur trois nuls de rang, occupe la 11e place au classement (3 pts), alors que le MCEB n'arrive pas à décoller, et reste sur une série de trois défaites en autant de matchs, occupant la dernière position.

Ligue 2

07 entraîneurs limogés déjà

Trois journées à peine passées en Ligue 2 de football, composé de deux groupes avec 16 formations chacun, que pas moins de sept entraîneurs ont déjà plié bagages. En effet, la 3e journée de cette épreuve, disputée le week-end dernier, a été tout simplement « fatale » pour les techniciens en question, qui ont été, soit carrément limogés ou poussés à la démission. Il s'agit du désormais ex-coach du MC Saïda, Mokhtar Assas, qui retrouve le 2e palier cette saison après un court passage d'une année en Inter-régions. Assas a été invité, lundi, à résilier son contrat après s'être contenté de deux petits points lors des trois 1ers matchs de son équipe. Il devient ainsi le 2e entraîneur à quitter la barre technique du «Mouloudia» depuis l'intersaison, après avoir remplacé Saber Bensmail qui avait dirigé les Vert et Rouge pendant deux séances au tout début de la préparation estivale. Le RC Kouba, qui avait raté de peu l'accession en Ligue 1, la saison écoulée, a fait de son retour parmi l'élite son objectif principal au cours de cet exercice. Pour l'atteindre, la nouvelle direction de cette formation de la banlieue de la capitale a confié les rênes techniques à Mourad Karouf, avec l'espoir de voir cet ancien international algérien reproduire la même performance qu'il a réalisée la saison passée avec l'O Akbou qu'il a mené à une accession historique dans la cour des grands. Peine perdue, puisque l'ancien joueur de la JS Kabylie s'est contenté deux points pour ses trois premières sorties, tous les deux à domicile, dont le dernier en date lors de la précédente journée face au CR Témouchent, ce qui a vite sonné son glas le contraignant à jeter l'éponge. C'est le cas aussi pour le jeune entraîneur du RC Arbaa Fayçal Kebiche, revenu au bercail avec l'espoir de remettre l'équipe sur rails après les turbulences qu'elle a vécues lors de l'intersaison. Une mission qui s'est avérée compliquée, incitant les dirigeants du club à se passer de ses services. Malchanceux, son collègue de la JS Jijel, Bouziani Rahmani, après avoir été lui aussi limogé de son poste par la direction du nouveau promu en Ligue 2, à cause du départ raté de l'équipe qui a obtenu deux unités sur neuf possibles. Arrivé l'été passé au CA Batna, le jeune technicien Majdi El Kordi, a connu le même sort. Son passage au sein de la formation des Aurès a été finalement d'une courte durée, après avoir été invité à plier bagages suite au nul qui a sanctionné le derby face au MSP Batna (0-0), vendredi dernier. Il s'agissait du quatrième point en trois matchs décroché par le CAB depuis le début de cet exercice.

Escrime - Coupe du monde de sabre

Oran accueillera une étape en novembre

La ville d'Oran abritera en novembre prochain, une des étapes de la Coupe du monde de sabre (dames et messieurs) en individuel et par équipes, a-t-on appris, mercredi, auprès du Comité olympique et sportif algérien (COA). Cette compétition, prévue du 7 au 10 novembre, aura pour théâtre la salle omnisports de 7.000 places relevant du complexe sportif Miloud-Hadefi, précise-t-on de même source. Il s'agit, selon la première instance sportive algérienne, de l'une des étapes de la Coupe du monde de sabre au titre de l'année 2024. Et de poursuivre: "Nous souhaitons au comité d'organisation tout le meilleur pour ce grand événement, qui réunira des escrimeurs d'élite du monde entier dans des compétitions individuelles et par équipes, tant chez les hommes que chez les dames". La capitale algérienne, Alger, avait accueilli, l'une des étapes de la Coupe du monde de sabre de l'année précédente et à laquelle ont pris part quelque 340 escrimeurs dont 155 dames représentant 45 pays, dont le pays organisateur, rappelle-t-on.

Ouverture de la 9e édition de la "Semaine de la Corée" en Algérie

La 9e édition de la semaine culturelle sud-coréenne "Semaine de la Corée" (8-21 octobre), s'est ouverte, mardi soir à Alger, avec la présentation de spectacles artistiques impressionnants reflétant la richesse, la diversité et l'authenticité de la culture de la République de Corée.

La cérémonie d'ouverture a été organisée à la salle Ibn Khaldoun, en présence de l'ambassadeur de la République de Corée en Algérie, M. You Ki-Jun, du secrétaire général de l'Association coréenne-arabe, M. Kim Chang-mo, et des membres du corps diplomatique accrédité en Algérie.

Des expositions artistiques ont été présentées, mettant en avant la culture coréenne, tant traditionnelle que contemporaine, à travers des habits, de la musique, de la danse, et autres. Cet événement annuel qui s'inscrit dans le cadre de la 17e édition de la caravane d'amitié arabo-coréenne, est supervisé par l'Association coréenne-arabe avec le soutien des ambassades de la République de Corée dans les pays arabes.

L'ambassadeur de la République de Corée a indiqué à l'ouverture de cet événement que "depuis l'établissement de notre partenariat stratégique (entre son pays et l'Algérie) en 2006, nous avons constaté un renforcement notable des échanges et de la coopération dans différents domaines", soulignant son "engagement sincère à consolider ces relations à travers des échanges culturels continus".

La caravane d'amitié coréenne-arabe, de retour en Algérie, a "mis en avant, de manière concrète, nos valeurs et intérêts communs, agissant comme un pont entre nos cultures malgré la distance", a-t-il ajouté. Pour sa part, le secrétaire général de l'Association coréenne-arabe a souligné que "l'Algérie recèle un riche patrimoine historique et culturel", une culture "unique, vivante et reconnue dans le monde entier", notant que "les échanges entre les deux pays dans divers domaines, y compris économique, académique et culturel, ont augmenté, notamment depuis 2006, lorsque les deux pays ont établi un partenariat stratégique". Concernant l'Association coréenne-arabe, il a expliqué qu'elle "joue un rôle dans les échanges culturels, œuvrant à présenter la culture coréenne au monde arabe et vice versa", rappelant les visites précédentes de l'association en Algérie lors des caravanes d'amitié coréenne-arabe en 2008, 2010 et 2013, ainsi que les événements qu'elle a organisés en République de Corée pour faire connaître la culture algérienne et arabe.

La semaine culturelle sud-coréenne en Algérie, "Semaine de la Corée", organisée par l'ambassade de la République de Corée en Algérie depuis 2016, tend à renforcer les relations bilatérales entre la République de Corée et l'Algérie dans le domaine culturel.

Le cinéaste Ameer Behloul au « Carrefour d'Algérie »

«En Algérie, nous avons l'image et la maîtrise technique»

Entretien réalisé par A. Kader

En marge du festival international du film arabe d'Oran, nous avons rencontré M. Ameer Behloul, un producteur, réalisateur et journaliste. Un homme qui a un poids considérable dans l'organisation des grandes productions culturelles à l'échelle nationale. Ameer Behloul qui, par son talent et son savoir-faire, a été derrière la réussite de beaucoup d'événements de taille.

On cite entre autres, le 1er festival du film arabe d'Oran qui a fait braquer des dizaines de caméras du monde entier, vers la ville d'Oran, l'émission « Alhane Oua Chabab », reconnue pour être le réservoir des chanteurs qui ont brillé par la suite ainsi que plusieurs productions cinématographiques dont la série « Domou3 Lawlia » avec 120 millions de vues, actuellement en compétition dans un festival à Dakar. Malgré que retenu par des obligations, Ameer Behloul a bien répondu à nos questions.

Le Carrefour d'Algérie: Y a-t-il du nouveau pour le mois de Ramadhan ?

Ameer Behloul: Oui, il y a une série dramatique pour le mois de Ramadhan prochain, avec la chaîne « Samira TV ».

C.A: Que pouvez-vous nous dire sur le choix des acteurs ?

Ameer Behloul: Ce que je peux dire sur le choix des comédiens, c'est qu'il est difficile. Nous n'avons pas plusieurs comédiens dans plusieurs profils. Nous avons l'impression qu'il y ait des comédiens, mais en vérité nous n'en avons pas beaucoup. Nous avons encore be-



soin, surtout, dans le profil en matière de qualité. Nous essayons de faire de notre mieux pour aider certains comédiens afin d'élever le niveau. Franchement, nous avons encore un manque, que ce soit dans le scénario, les réalisateurs ou techniciens et autres.

C.A: Actuellement, peut-on parler d'un niveau de plus en plus meilleur ?

Ameer Behloul: Oui, les dernières années, il faut le dire le niveau est meilleur. Nous avons le potentiel. Actuellement en Algérie, on maîtrise la technique. Il ne faut pas oublier qu'avant, on ne maîtrisait pas la technique cinématographique. Aujourd'hui, nous avons une bonne image, comme tous les feuilletons arabes ou autres. Il ne reste qu'à développer les scénarios. Il ne faut pas resté uniquement dans les sujets liés à la drogue, mœurs, etc... Il faut y aller vers des sujets nationalistes, d'éducation, de critiques, de sociétés et autres.

C.A: Revenons à l'émission « d'Alhane Oua Chabab », est-elle à l'arrêt ?

Ameer Behloul: Non, l'émission « Alhane Oua chabab » n'est pas à l'arrêt, c'est un problème de sponsor, sans plus. Le sponsor dépend de la situation économi-

que. C'est une émission qui est programmée une fois par année. Inchallah, cette année 2024, nous espérons revoir « Alhane Oua Chabab » qui est un concept de la radio et la télévision algérienne, dans son cinquantième anniversaire. Nous espérons aussi lancer le casting et les préparations dans les prochains jours, pour arriver à concrétiser cet événement culturel académique. Comme c'est un programme annuel, il est possible que le 50ème anniversaire soit réalisé au mois de décembre prochain. Les jeunes attendent la programmation « d'Alhane Oua Chabab ». C'est un espace artistique qui leur permet de s'exprimer et de montrer leurs talents. Pour les jeunes, il y a des espaces comme les mariages, les soirées musicales et même les cabarets, mais le meilleur espace artistique est l'émission « Alhane Oua Chabab ». Une émission qui permet aux jeunes de connaître plein de gens dans un cadre académique. Les participants vont être formés sur des bases. C'est une école qui a fait sortir de grands chanteurs, tels que Mami, Nadia Benyoucef, Chaaou, Zakiya Mohamed et bien d'autres. Regardez bien qui est la star aujourd'hui, c'est bien Numédia Lezoul. Cette artiste a commencé son parcours artistique à l'émission « Alhane Oua Chabab ». Elle a été formée et conseillée par des académiciens. Ce qui lui a permis de progresser. Les jeunes qui ont eu la chance de participer à l'émission « Alhane Oua Chabab », ont bien appris la maîtrise de la scène, de la présentation, de l'animation en plus de la chanson, dans un cadre académique.

Festival international d'Oran du film arabe

"Mandoub Eleil" décroche le "Wihr d'or"

Le long métrage "Mandoub Eleil" du réalisateur saoudien Ali Al-Kalthami a décroché le "Wihr d'or", premier prix de la 12ème édition du Festival international d'Oran du film arabe, clôturé jeudi soir. Ce film raconte l'histoire d'un homme célibataire et troublé, qui se perd chaque nuit, seul et inquiet dans la foule et les rues de Riyad, entre perte d'émotion, perte de son emploi et la livraison des commandes. Toutes les circonstances le poussent à abandonner ses principes dans un monde auquel il ne comprend rien. Le long métrage "Al Murhakun" du réalisateur yéménite Amr Jamal a, pour sa part, reçu le Wihr d'argent, tandis que le Wihr de bronze est revenu au film "Messi Baghdad" du réalisateur irakien Suhaim Omar Khalifa. Onze œuvres de plusieurs pays arabes étaient en compétition pour le prix "Wihr d'Or" dans la catégorie longs métrages, qui ont été évaluées par un jury supervisé par le réalisateur tunisien-français Sami Bouajila.

Les consécration dans la catégorie des longs métrages de ce festival, dont la cérémonie de clôture a vu la présence des

autorités locales et des personnalités du cinéma algérien et arabe, ont concerné le prix de la meilleure interprétation féminine pour L'actrice Jordanienne Mona Haoua pour son rôle dans le film "Inchaallah walad", tandis que Samir Hakim a reçu le prix de la meilleure interprétation masculine pour son rôle dans le film "Arhd Al Intiqam (Terre de vengeance)".

Pour la catégorie des courts métrages, le premier prix a été décerné au film "Leni Africo" du réalisateur Tunisien Marouane Labib, avec des mentions spéciales du Jury pour les Films Mauritanien "walidouk ala arjah" (Ton père...probablement) des frères Tolba, le film Irakien "Transit" De Bakir Al Rabii et le film égyptien "Nahnou fi hadja ila moussaadat kaounia" du réalisateur Ahmed Imad. Le prix jury pour la Critique a été attribué au film Algérien "Arhd Al Intiqam (Terre de vengeance)" du réalisateur algérien Anis Djaad avec une mention spéciale pour le film égyptien "Ikhtiar Mariam" du réalisateur Mahmoud Yahia.

Pour la catégorie du documentaire-court, le film "Tahtouh" du réalisateur algérien Mohamed Ouali a reçu le Prix du Meilleur

film pour cette catégorie en compétition au festival. Le prix du meilleur Film documentaire-long a été attribué au film "Moutaradat Al Dhawe Al Moubhir" du réalisateur Syrien Yasser Guassab, avec une mention spéciale du Jury pour le film "Kapitana" du réalisateur tunisien Housseem Sansa. Plusieurs personnalités ont été honorées, lors de cette cérémonie de clôture, en l'occurrence l'actrice algérienne Fadila Hachemaoui et l'acteur égyptien Fathi Abdelouahab.

Dans son allocution de clôture, le commissaire du Festival, Adeldkader Djriou, a souligné que cette édition "assez spéciale" était une occasion pour les professionnels du cinéma arabe de "parler, de discuter de la réalité du cinéma, de nos rêves, de nos ambitions et nos aspirations", ajoutant : "Je suis très heureux que le Festival d'Oran s'est déroulé dans de très bonnes conditions. Avec la détermination et l'amour de chacun, ce rendez-vous a été une véritable réussite".

Pour rappel, plus de 60 films de 17 pays arabes, dont plus de 40 œuvres cinématographiques étaient en lice, dans le ca-

dre de la compétition officielle, et ce, dans quatre catégories : longs métrages, courts et longs métrages de fiction et courts et longs métrages documentaires, dont 10 films algériens, supervisés par des jurys comptant d'éminentes personnalités du septième art.

La nouveauté de cette édition résidait dans la présentation d'œuvres cinématographiques en avant-première arabe, africaine et mondiale, avec l'introduction de nouvelles sections, telles que "les Documentaires d'Oran", "les Classiques d'Oran" et "les Spectacles du tapis rouge", le Prix du Jury de la Critique, en plus de l'organisation d'une soirée spéciale pour les familles, intitulée "Cinéma d'animation", ainsi que la programmation d'un colloque sur les "Films restaurés". En solidarité avec le peuple palestinien, un programme a été dédié à Gaza avec comme titre "Distance zéro... de Gaza à Oran", qui comprend la projection de 22 œuvres filmées, réalisées et produites dans la bande de Gaza. D'autre part, cette édition a célébré le cinéma irakien, outre la programmation d'autres activités.

www.lecarrefourdalgerie.dz



2

05h00 TFou
10h00 Téléshopping samedi
10h45 Petits plats en équilibre
10h50 Les douze coups de midi
11h50 Petits plats en équilibre
11h55 Météo
12h00 JT 13h
12h40 Grands reportages
13h50 Reportages découverte
15h10 Les Docs du week-end
16h50 50mn Inside
18h00 50mn Inside le mag
18h50 Les nouveaux modèles
18h55 Météo
19h00 JT 20h
19h45 Darooma
19h50 Tirage du Loto
19h55 Nés pour bouger
20h00 Quotidien express
20h05 Météo
20h10 Star Academy
22h30 Star Academy
00h05 Tirage de l'EuroMillions
00h10 Programmes de la nuit

12h00 Journal
12h20 13h15, le samedi...
13h00 C'est bon à savoir
13h01 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
14h00 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
15h00 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
16h45 Affaire conclue
16h55 Tout le monde a son mot à dire
17h30 N'oubliez pas les paroles
18h05 N'oubliez pas les paroles
18h44 Journal
19h00 Journal
19h30 20h30, le samedi
19h53 Journal
20h00 Vestiaires
20h10 100 % logique : la réponse est sous vos yeux
22h20 Quelle époque !
23h45 Capitaine Marleau
01h30 Ça commence aujourd'hui
02h25 Affaire conclue



3

05h23 Réparation
05h35 Tokyo Vice
06h29 En aparté
07h02 Paris Has Fallen
07h46 L'hebd'Hollywood
07h58 The Wandering Earth II : La fin des temps
10h54 Têtâtête(s)
11h12 L'hebd'Hollywood
11h26 Le cercle
12h15 Canal Sports Club
13h27 Racing 92 / Toulon
15h27 Multirugby
17h44 Canal Sports Club
18h50 Canal Rugby Club 1re partie
20h00 Avant-match Top 14
20h05 Toulouse / Clermont-Auvergne
22h02 Canal Rugby Club le débrief
22h23 Loups garous
00h29 Arcadian
01h58 Schock
03h40 Oyonnax / Colomiers

09h05 Rencontres à XV
09h35 Outremer.gourmand
10h15 Des régions gourmandes
10h50 Outremer.l'info
11h00 Enquêtes de région le mag
11h15 ICI 12/13
12h35 Samedi d'en rire
13h35 Samedi d'en rire
14h40 Samedi d'en rire
15h35 Expression directe
15h40 La p'tite librairie
15h45 Le jeu des 1000 euros
16h25 Slam
17h05 Questions pour un champion
18h00 ICI 19/20 édition toutes régions
18h45 Journal
18h55 Tout le sport
19h30 Saveurs de saison
19h35 Cuisine ouverte
20h05 Meurtres à...
21h35 Meurtres à...
23h54 Cinéma de minuit
00h00 Fantômas



arte

05h10 M6 Kid
06h45 Absolument stars
09h10 66 minutes : le doc
09h55 66 minutes : grand format
10h45 66 minutes : grand format
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h30 Scènes de ménages
13h30 Cauchemar en cuisine
14h55 Cauchemar en cuisine
16h40 La grande semaine - 1re partie
17h35 La grande semaine
18h40 Météo
18h45 Le 19.45
19h25 Scènes de ménages
20h10 Pékin express
21h20 Pékin express
22h35 Débrief express, retour sur la course
00h40 Programmes de la nuit

09h35 Les grands fonds secrets de la mer Rouge
10h30 Les vrais maîtres de la Terre : Les insectes
11h20 Les vrais maîtres de la Terre : Les microbes
12h15 L'odyssée des animaux
13h00 L'odyssée des animaux
13h45 Le volcan de La Palma : la vie après l'éruption
14h30 Canaries, les îles-volcans
15h35 Invitation au voyage
16h15 Portés par le vent, le vol en soufflerie
16h50 Mexique : Ulama, le jeu des dieux
18h30 Le dessous des cartes
18h45 Arte journal
19h05 28 minutes samedi
19h50 Angkor et le trésor oublié des Khmers
21h25 Thorin, le dernier Néandertalien
22h20 Néandertal, premier artiste de l'humanité ?
23h15 Pink Floyd, P.U.L.S.E.
00h20 L'homme mesuré



20h10

STAR ACADEMY



Une nouvelle promotion s'installe et prend ses quartiers au château de Dammarie-les-Lys. De nouveaux talents vont se retrouver dans cette endroit mythique berceau de belles carrières. Place à la saison 12 de Star Academy ! Au programme de la soirée, les portraits des nouveaux élèves, leur première interprétation devant le public et bien sûr la présence d'artistes français et internationaux, pour ouvrir une saison pleine de surprise. Ils feront bien connaissance avec leur professeur et le directeur Michael Goldmann.
Presentateur: Nikos Aliagas, Karima Charni

3

20h10

MEURTRES À...



Chloé Soldani, jeune inspectrice, demande une mutation en Provence pour épauler sa mère après le décès de son père. Elle collabore avec le capitaine Lino Perrin sur le meurtre d'un entrepreneur du BTP, jeté d'un viaduc. Alors que Marc Valenci, témoin principal et architecte, se révèle être le nouveau compagnon de sa mère, l'affaire se corse avec un second homicide. Chloé doit démêler une histoire complexe, impliquant potentiellement Diego, le fils de Marc, pour qui elle ressent une attirance et dont le père cache visiblement des informations cruciales. Cette enquête menace de faire resurgir des drames enfouis.



20h11

PÉKIN EXPRESS



C'est au Rajasthan, dans le Nord de l'Inde que les trois derniers binômes se retrouvent pour cette demi-finale. Durant cette étape, qui débute au bord des Ghâts d'Udaipur, un des joyaux du pays des maharajas, ils participent à trois courses très courtes leur demandant adresse, précision et dépassement de soi. L'équipe arrivant en première position de chaque épreuve remporte 1 amulette de 20 000 euros. A contrario, le duo se plaçant dernier récupère une enveloppe noire potentiellement éliminatoire. Alors, qui se qualifiera pour la grande finale ?



ORAN
28 | 20

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent



07h07
06h30
62%
11 km/h

Alger	☀️	27-19
Constantine	☀️	31-15
Annaba	☀️	28-18
Ouargla	☀️	37-23
Mostaganem	☁️	28-21
Béchar	☁️	34-23

Agression sioniste

Le Moyen-Orient se trouve au bord d'une guerre totale

La secrétaire générale adjointe des Nations unies aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, Rosemary Di Carlo, a déclaré que les agressions sionistes contre le Liban, la Syrie et les territoires palestiniens occupés "indiquent une région qui évolue dangereusement" et qui se trouve "au bord d'une guerre totale". Dans son exposé devant une session tenue jeudi par le Conseil de sécurité pour discuter de la situation au Moyen-Orient, Di Carlo a déclaré: "Notre incapacité collective à mettre fin à la violence et à l'effusion de sang est condamnable", appelant l'entité sioniste à "cesser ses bombardements sur le Liban et à retirer ses forces terrestres". Di Carlo a, en outre, affirmé que "les travailleurs humanitaires, le personnel médical et les journalistes ne devraient pas être pris pour cible", soulignant "la nécessité de protéger le personnel des Nations Unies, y compris les soldats de la paix le long de la Ligne bleue qui travaillent dans des conditions aussi dangereuses partout dans le monde". Elle a conclu son exposé en disant: "Nous devons maintenant faire tous les efforts pour inverser ce cycle de violence et sauver le Liban et la région du bord d'une guerre totale".

Agression sioniste contre le Liban

Le personnel de santé et des hôpitaux pris pour cible

Le Liban, théâtre d'une agression sioniste sans précédent, continue d'essuyer des attaques contre le personnel de santé, les hôpitaux, les ambulances et les centres de secours, faisant de nouvelles victimes, indiquent jeudi des agences de l'ONU. Selon le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), 87 travailleurs de la santé sont tombés en martyr jusqu'à présent. De son côté, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a recensés 92 personnes tuées et 92 autres blessées au Liban lors de 38 attaques contre des soins de santé au cours des 12 derniers mois. D'après l'OMS, près de 100 établissements de santé dans le sud du Liban ont dû fermer en raison des bombardements de l'armée sioniste.

Des enquêteurs de l'ONU affirment

«L'entité sioniste commet des crimes contre l'humanité à Ghaza»

Des enquêteurs de l'ONU ont affirmé que l'entité sioniste était coupable de "crimes contre l'humanité", car elle cible délibérément les installations de santé de la bande de Ghaza, tout en torturant et tuant le personnel médical. L'entité sioniste "met en œuvre une politique concertée de destruction du système de santé de Ghaza dans le cadre de sa plus large offensive sur l'enclave palestinienne", a déclaré jeudi dans un communiqué la Commission d'enquête indépendante internationale des Nations unies. L'entité "commet des crimes de guerre et le crime contre l'humanité d'extermination avec des attaques incessantes et délibérées contre le personnel médical et les installations", a ajouté la Commission.

Ghaza et Liban

Bendjama plaide pour un cessez-le-feu immédiat

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, M. Amar Bendjama a plaidé, jeudi soir, pour un cessez-le-feu "immédiat" à Ghaza et au Liban, soulignant la nécessité de mettre en œuvre la résolution 1701 du Conseil de sécurité. "La première étape pour parvenir à un calme global dans la région est un cessez-le-feu immédiat à Ghaza et au Liban", a-t-il déclaré devant les membres du Conseil de sécurité, réunis pour débattre de la situation au Liban. Il a réaffirmé, à ce titre, que l'Algérie considère que "la seule voie pour assurer la stabilité au Liban et la paix dans la région est la mise en œuvre intégrale et immédiate de la résolution 1701 du Conseil de sécurité de l'ONU". Cela, a-t-il poursuivi, "comprend le déploiement de l'armée libanaise sur tout le territoire libanais à l'intérieur des frontières internationalement reconnues" et "le retrait complet" des forces sionistes des terres libanaises. Rappelant que l'Algérie a déjà averti que les actions militaires de la puissance occupante sioniste ne se limiteront pas à Ghaza et à la Cisjordanie, M. Bendjama a affirmé, une nouvelle fois, que "l'agression ne s'arrêtera pas au Liban". Selon l'ambassadeur Amar Bendjama, "la menace réelle et persistante pour le Moyen-Orient est et restera l'occupation continue des terres arabes, en Palestine, au Liban et

en Syrie", par les forces sionistes. Il a estimé, à ce titre, que "ne pas s'attaquer à cette cause profonde et se concentrer uniquement sur les symptômes ne fera que garantir que la tragédie se répétera". "L'occupation doit cesser maintenant avant que nous ne soyons à nouveau confrontés à une catastrophe irréversible", a-t-il plaidé. Soulignant "la détérioration alarmante" de la situation au Liban et "l'escalade dangereuse" qui met gravement en danger la vie des civils et des soldats de la paix de l'ONU, l'ambassadeur Bendjama a mis en garde contre la passivité du Conseil de sécurité. "La persistance de cette invasion et la violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Liban sans réaction sérieuse du Conseil de Sécurité", ne feront qu'enhardir l'entité sioniste et encourager davantage de "violations du droit international et une instabilité plus grande encore dans toute la région", a-t-il souligné. Il a ajouté que tant que l'entité sioniste continue de "bénéficier de l'impunité de la part du Conseil, elle perpétuera le cycle de la violence, en employant les mêmes tactiques flagrantes de destruction massive et en ciblant des vies civiles innocentes". Il s'est interrogé, à ce titre, "quand ce Conseil assumera-t-il ses responsabilités en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales ? Quand

ce Conseil imposera-t-il des sanctions" aux autorités sionistes pour "les atrocités et les violations qu'elles commettent ?". Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies a déploré le comportement de l'armée d'occupation sioniste au Liban, laquelle "fait fi de toutes les restrictions légales, considérant le ciel, la mer et les terres du pays comme un champ libre pour son agression". "Les chiffres parlent d'eux-mêmes : plus de 1,2 million de personnes ont été déplacées à l'intérieur du Liban, et des centaines de milliers d'autres ont été forcées de se réfugier en Syrie voisine. Des milliers d'autres personnes ont été tuées ou blessées, et les infrastructures du Liban sont en ruines", a-t-il déploré, réitérant la solidarité et le soutien de l'Algérie au Liban face à cette "agression barbare". L'ambassadeur Bendjama a salué, à l'occasion, "le rôle central" de la FINUL dans la sauvegarde de la stabilité régionale, exprimant sa "profonde préoccupation" face à l'établissement, par les forces d'occupation sionistes, d'une zone de rassemblement adjacente à la position de la FINUL, dans la ville de Maroun al-Ras. "Et nous condamnons" les forces sionistes pour avoir tiré sur trois positions utilisées par la FINUL, blessant deux de nos soldats de la paix, a-t-il ajouté.

Selon des documents historiques officiels

Le Sahara occidental et le Maroc, deux territoires distincts

Le chercheur algérien en Histoire, Dr Mohamed Doumir a méthodiquement démonté les arguments du Makhzen sur la prétendue "marocanité" du territoire du Sahara occidental devant la quatrième Commission de l'Assemblée générale de l'ONU, en charge des questions politiques spéciales et de la décolonisation. Le chercheur a présenté des documents historiques officiels prouvant que le Sahara occidental et le royaume du Maroc sont deux territoires distincts. "Je vous présente quelques vérités historiques documentées et qui sont absentes des esprits de certains malgré la clarté des faits", a-t-il dit dans son intervention, en assurant que le "Sahara occidental et le peuple sahraoui n'ont jamais été Marocains". Méthodiquement, l'intervenant fait d'abord référence à la signature du traité du 28 mai 1956 par le ministre des Affaires étrangères du Maroc, Ahmed Balfrej au nom de son roi de l'époque Mohamed V, reconnaissant les frontières de son royaume "sans aucune objection ni réserve". Ensuite interpellant directement les membres de la Quatrième commission, Mohamed Doumir s'interroge: "Je pose la question aujourd'hui à l'institution des Nations unies ainsi qu'à tous les représentants des Etats présents : avez-vous reçu à l'époque une quelconque objection ou des réserves



marocaines concernant ses frontières ? Le Maroc a-t-il revendiqué le territoire du Sahara occidental lorsqu'il a eu son indépendance et rejoint les Nations unies en 1956 ? Ou alors, l'idée lui est venue du jour au lendemain?". Mohamed Doumir a réaffirmé avec force que les documents historiques attestent avec certitude de l'indépendance du Sahara occidental vis-à-vis du Maroc. Il citera en guise d'argumentation les traités signés par les rois de Marrakech avec les Etats-Unis en 1787 et 1836, avec la France en 1763 et 1868 ainsi qu'avec la Grande-Bretagne, l'Ita-

lie, l'Espagne et d'autres pays encore. "Depuis 1767, les rois du Maroc écrivent dans leurs traités que ce territoire (le Sahara occidental) est libre et n'est pas sous tutelle marocaine", insiste-t-il. D'un autre côté, l'intervenant rappelle que des accords ont bien été signés par la majorité des tribus sahraouies avec le colonisateur espagnol. Ces tribus autochtones "ont signé de façon indépendante", note-t-il en citant, entre autres, les Ouled Sbaa, Errguibat, Beni Zerrouk, Ouled Delim, Ouled Bousbaa, Ouled Sidi Mohamed et Ouled Laaroussi.